

**Projet "A Bottom-up approach to ABS: Community level
capacity development for successful engagement in ABS
value chains in Cameroon (*Echinops giganteus* and *Mondia
whitei*)**

PIMS/00096111/GFF - GEF ID : 5387

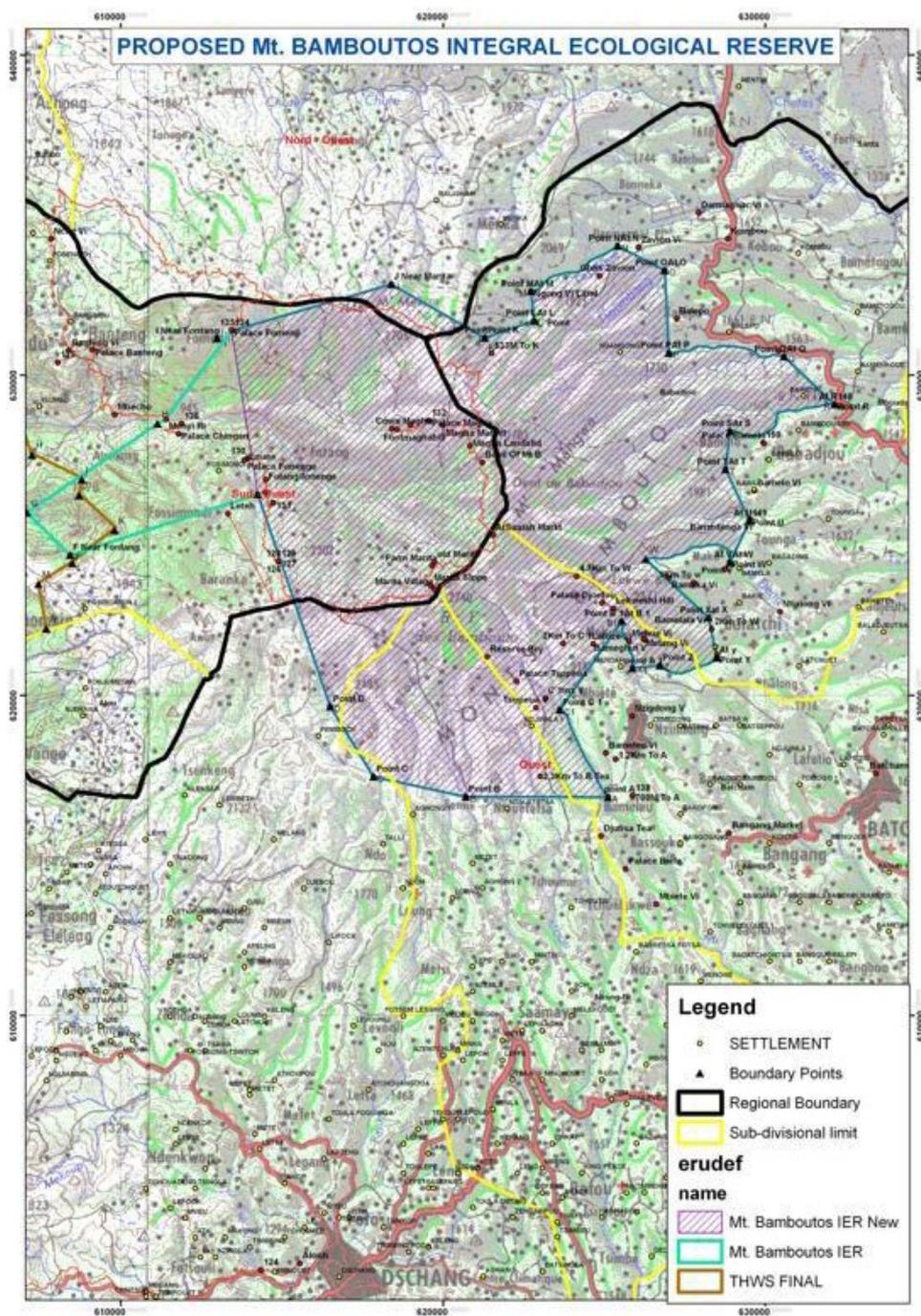
Evaluation finale indépendante

Par CYRILLE EKOUMOU

**Ing. Eaux, Forêts et Chasses
Consultant International**

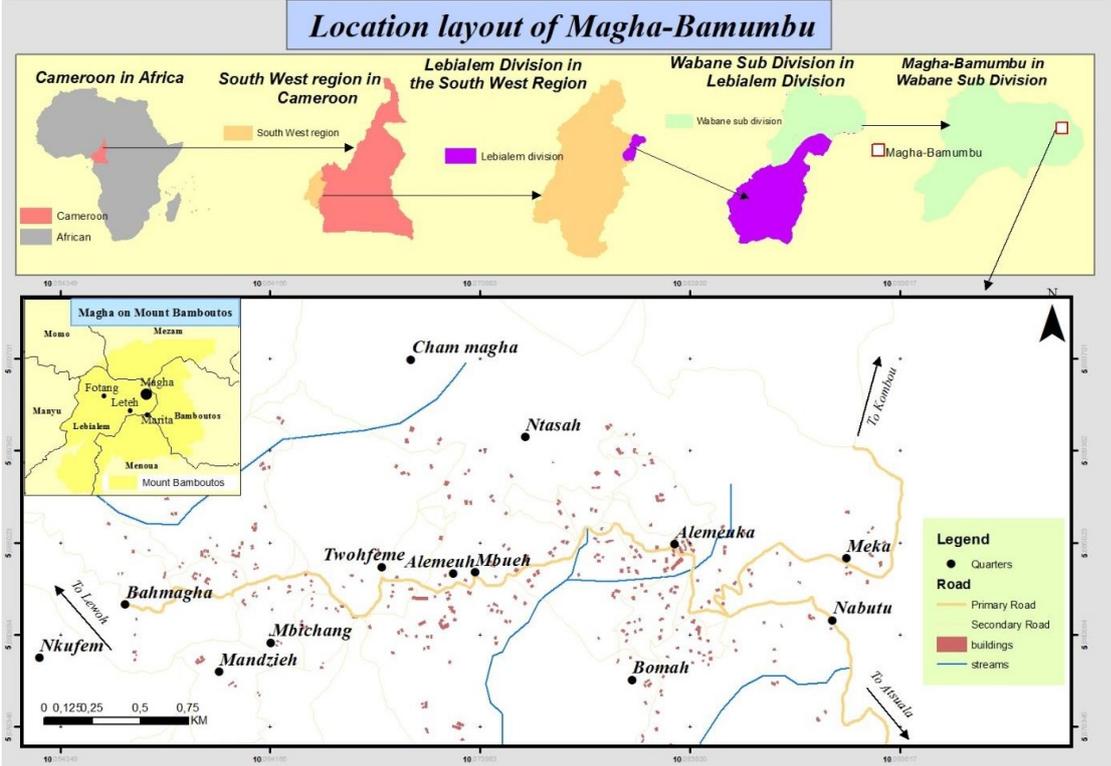
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Yaoundé, décembre 2019



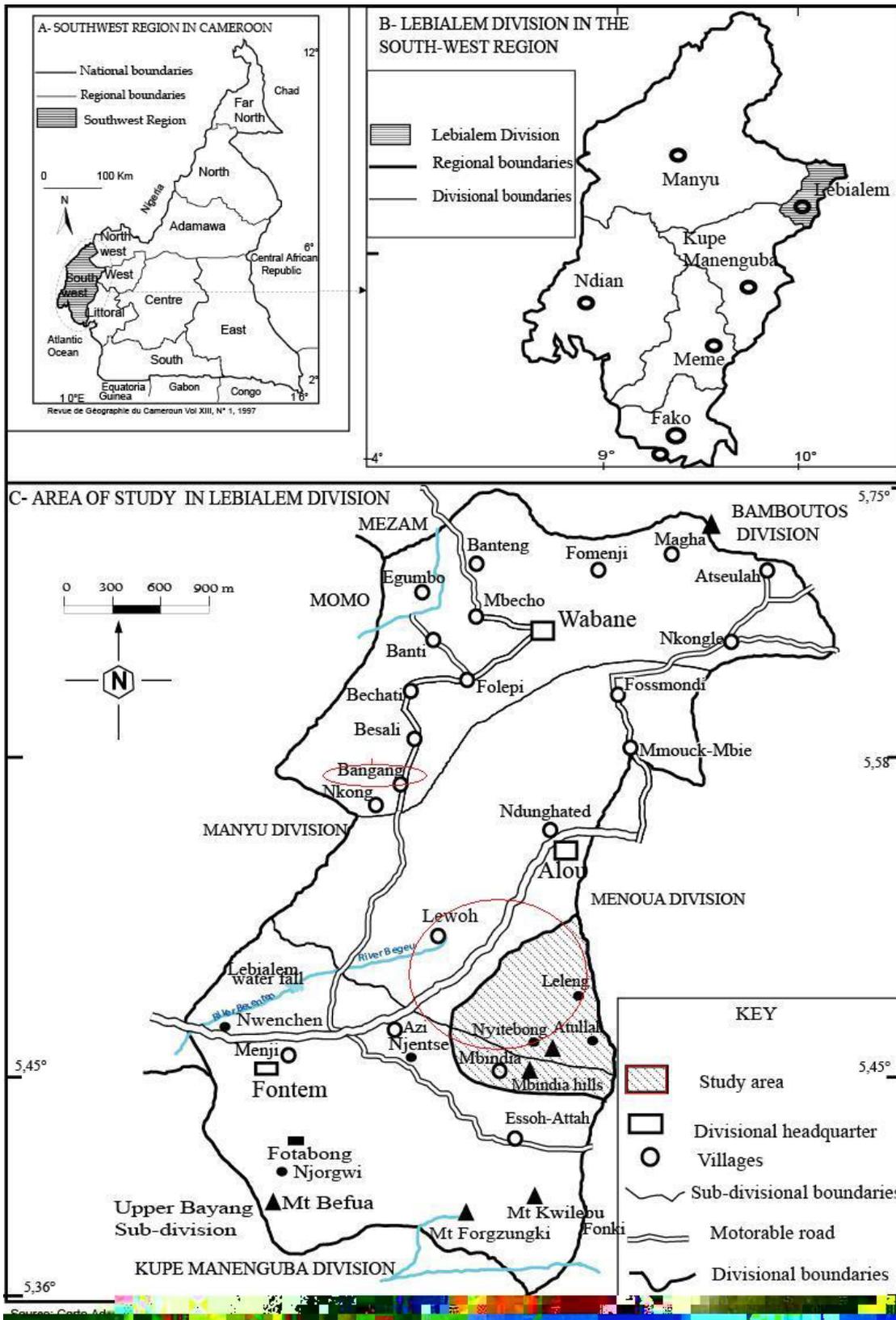
Source : Document du projet

Carte 1 : Zone du Mont Bamboutos



Source : Document du projet

Carte 2 : Sites des communautés ciblées (Lebialem et Magha-Bamumbu) pour *Echinops giganteus*.



Source : Document du projet

Carte 3 : Sites des communautés ciblées Bangang et Lewoh /Lebialem pour *Mondia whitei*.

Calendrier d'évaluation

L'évaluation s'est déroulée sur un total de 21 jours soit 02 jours pour la préparation, 12 jours pour la mission d'évaluation et 07 jours pour l'élaboration du premier draft et le rapport final d'évaluation.

Région et pays inclus dans le projet

Le projet s'est déroulé au Cameroun dans la région du Sud-Ouest, le département du Lebialem et au sein des communautés Magha-Bamumbu (arrondissement de Wabane) et Lewoh (arrondissement d'Alou). Plusieurs activités en lien avec le renforcement des capacités se sont tenues à Dschang et Bafoussam dans la région de l'Ouest et à Douala dans la région du Littoral.

Convention sur la Diversité Biologique (CBD) et Programme opérationnel/stratégique du FEM

Depuis 2012, le PNUD a consolidé la mise en œuvre du troisième objectif de la CDB grâce à des projets financés par le FEM qui facilitent non seulement la ratification du Protocole de Nagoya, mais également l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages dans une vingtaine de pays. Le PNUD travaille avec les gouvernements et les parties prenantes dans les pays en développement qui ont déjà un cadre politique en place pour l'APA afin de les aider à accéder au financement et de faciliter les accords d'APA tels que les programmes de bio prospection éthique durable ou les accords entre les sociétés intéressées à accéder aux ressources génétiques et aux organisations représenter les fournisseurs de ces ressources. C'est dans ce cadre que le projet « A Bottom-up approach to ABS : Community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon (*Echinops giganteus* and *Mondia whitei*) » sur financement du 5ème cycle du FEM, fait l'objet de la présente évaluation finale indépendante.

Partenaires de mise en œuvre et autres partenaires de projet

Le Projet a été mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement de la Protection de la nature et du Développement Durable (MINEPDED) sous financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) comme agence d'exécution. Il faut noter également comme partenaire, l'ONG ERuDeF (Environment and Rural Development Foundation). Parmi les autres partenaires du projet, il y avait entre autres :

- Pour le secteur privé, V. MANE et FILS : Il s'agit d'une société Française dans le secteur des produits aromatiques ;
- GiZ, qui met e œuvre depuis 2012 une initiative APA (Accès et Partage des Avantages) dans le Sud-Ouest du Cameroun ;
- Le laboratoire de l'université de Dschang, qui travaille en collaboration avec l'entreprise V. MANE et FILS.

L'équipe d'évaluation

L'évaluation a été réalisée par M. Ananie Cyrille Ekoumou Abanda, Consultant, Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasses, Expert en Gestion, Suivi-évaluation des projets.

Remerciements

L'évaluateur tient à exprimer sa profonde gratitude au Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Yaoundé et à la Direction Nationale du Projet (DNP) du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, et du Développement Durable (MINEPDED) qui lui ont témoigné de sa confiance pour l'évaluation finale du projet « A Bottom-up approach to ABS : Community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon (*Echinops giganteus* and *Mondia whitei*) ».

Il remercie tout le personnel de la Direction Nationale du Projet (DNP) et celui du PNUD Yaoundé pour leur disponibilité pour l'atteinte des objectifs de la présente évaluation finale. Sa gratitude va également à l'endroit de tous les membres du Comité de Pilotage du Projet et aux autres parties prenantes qui ont gracieusement acceptés de partager leur expérience du projet pendant les longues séances de travail.

L'évaluateur remercie particulièrement Dr. DINGOM Aurélie Taylor Patience, Point Focal National du Protocole de Nagoya, Directeur National du Projet APA (Accès et Partage des Avantages) pour sa disponibilité et la qualité de sa collaboration qui ont permis d'organiser les réunions de « briefing » et de « débriefing » et de faciliter les échanges avec les acteurs clés du projet.

Il remercie très sincèrement toutes les personnes rencontrées pour leur accueil, la franchise des échanges et les suggestions recommandations partagées. Il remercie finalement Dr. Martin Zeh-Nlo, Assistant du Représentant Résident, Chef Unité Développement Durable et Résilience Climatique du PNUD pour son apport à la rédaction de ce rapport en dépit du programme chargé de ses responsabilités.

Résumé exécutif

Tableau 1 : Récapitulatif du projet

Titre du projet :	A bottom-up approach to ABS: Community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon (<i>Echinops giganteus</i> and <i>Mondia whitei</i>)			
ID de projet du FEM :	PIMS : 5387	Source de financement	À l'approbation (en millions USD)	À l'achèvement (en millions USD)
ID de projet du PNUD :	00096111	Financement du FEM :	500 000	482 812,11
Pays	Cameroun	NPIF	400 000	393 842,20
Région	RBA	Gouvernement :	1 200 000	66 702,610
Domaine Focal	Développement Durable	Autres : ERuDeF	500 000	0
Programme Opérationnel		Cofinancement	2 100 000	876 654,310
Agence d'exécution :	MINPDED	Coût total du projet :	2 600 000	943 356,92
Autres partenaires participant au projet :	PNUD, GEF, ERuDeF	Signature du DP (Date de début du projet) :		Octobre 2016
		Date de clôture :	Proposé : Octobre 2019	Réel : 31/12/2019

Source : Direction Nationale du Projet et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Brève description du projet

Le projet « A bottom-up approach to ABS: Community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon » vise à renforcer les capacités aux niveaux national et local, afin de développer des chaînes de valeur des ressources génétiques de *Echinops giganteus* et *Mondia whitei*. Cette initiative est conforme aux principes d'accès et de partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques au titre du Protocole de Nagoya dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD).

Ce Projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement de la Protection de la nature et du Développement Durable (MINPDED) sous financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) au titre de son 5^{ème} cycle, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) comme agence d'exécution. Il a été structuré autour de deux composantes principales :(1) Faciliter l'engagement des communautés locales dans les chaînes de valeur d'APA et renforcer leurs capacités ; et (2) Intégrer les enseignements tirés, dans les lois nationales et/ou dans le processus de mise en œuvre afin d'harmoniser les pratiques coutumières avec la réglementation nationale sur l'APA.

Notation de l'évaluation

Tableau 2 : Notation de l'évaluation

Notes d'évaluation :			
1 Suivi et évaluation	Notation	2 Agence d'exécution/agence de réalisation	Notation
Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée	S	Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	S
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	S	Qualité de l'exécution : agence d'exécution	S
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	S	Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	S
3 Évaluation des résultats	Notation	4 Durabilité	Notation
Pertinence	TS	Ressources financières :	Moyennement probable (MP) : risques modérés
Efficacité	S	Sociopolitique :	Moyennement peu probable (MU) : des risques importants
Efficiences	S	Cadre institutionnel et gouvernance :	Moyennement probable (MP) : risques modérés
Note globale de la réalisation du projet	S	Environnemental :	Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité
		Probabilité globale de la durabilité :	Moyennement probable (MP) : risques modérés

Source : Matrice d'évaluation développée par le PNUD et complétée par l'évaluateur.

Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements

Conclusion 1 : Pertinence : La pertinence globale du projet est jugée très satisfaisante (TS) car, sa conception a pris en compte tous les fondements de la politique et des stratégies actuelles du FEM, du PNUD et du Cameroun, en ce qui concerne la gestion durable des ressources génétiques et de la biodiversité.

Conclusion 2 : Résultats et effets du projet : L'efficacité du projet est jugée satisfaisante (S), car le projet avait déjà réalisé environ 80% au moment de l'évaluation indépendante des activités et produits et par là les résultats attendus.

Conclusion 3 : Efficience : L'efficience du projet est jugée satisfaisante (S) car la méthodologie de mise en œuvre a permis l'atteinte de la majorité des résultats attendus. Par ailleurs, le projet a su juguler l'absence des cofinancements de deux partenaires importants à savoir ERUDEF et le MINEPDED.

Conclusion 4 : Suivi-évaluation : Le plan de suivi-évaluation du projet est jugé satisfaisant (S) car le projet a mis en œuvre les orientations définies dans le document du projet en utilisant les outils de suivi-évaluation du PNUD. Toutefois, tous ces outils de suivi-évaluations n'ont pas permis au projet d'avoir des données spécifiques désagrégées sur les hommes et les femmes.

Conclusion 5 : Durabilité : La durabilité du projet est Moyennement probable (MP : risques modérés). Les fondements de la durabilité ont été posés sur le double plan institutionnel et le renforcement de capacité. Cette durabilité serait encore plus

importante sur le plan financier si le projet avait mis en place une véritable stratégie de sortie avec un budget y afférent.

Conclusion 6 : *Genre* : À la conception du projet, il n'y a pas eu une analyse différenciée sur le rôle des femmes et des hommes dans la gestion des ressources génétiques et des deux chaînes de valeur (*Echinops giganteus* et *Mondia whitei*). Par conséquent, cet aspect est insatisfaisant (I).

Dans l'optique de consolider les acquis de ce projet et d'améliorer la mise en œuvre des prochains investissements du PNUD, du FEM et du Gouvernement camerounais, quelques recommandations sont faites et des leçons apprises élaborées.

En termes de recommandation, il s'agit de :

Recommandation 1 : Dans le cadre de la mise en œuvre des projets avec plusieurs partenaires, les acteurs doivent respecter les clauses des conventions signées.

Recommandation 2 : Chaque partenaire du projet doit faire une évaluation adéquate des montants de cofinancement à mobiliser, procéder à une évaluation interne des capacités de mobilisation afin de s'assurer de la mise à disposition des cofinancements annoncés au moment de la mise en œuvre du projet.

Recommandation 3 : Élaborer une deuxième phase du projet avec des garanties d'implication de plusieurs parties prenantes, surtout celles n'ayant pas fortement été impliquées lors de la mise en œuvre de ce projet.

Recommandation 4 : Continuer à suivre le processus de promulgation de la loi APA et ses textes d'application par des actions de lobbying et du plaidoyer auprès des autorités compétentes.

Recommandation 5 : Mettre en place une Autorité Nationale Désignée APA Cameroun (ANDAPAC) Dans une perspective de durabilité institutionnel, financière, technique et stratégique du processus APA au Cameroun.

En ce qui concerne les leçons apprises, il s'agit de noter que :

- a. La mise en œuvre du processus APA au Cameroun doit se faire avec une véritable implication des organisations communautaires locales. Ces organisations communautaires doivent être bien structurées avec des capacités techniques, financières, et organisationnelles pour assurer l'encadrement des paysans et leur suivi au quotidien dans les activités liées au processus de collecte, de transformation, de stockage, de gestion des revenus issus des ventes dans l'optique de booster le développement personnel et communautaire ;
- b. Le processus APA étant lié à la gestion des connaissances traditionnelles, l'implication des détenteurs de ce savoir-faire local et traditionnel (Chefs de village, les tradipraticiens, et les autres membres de la communauté possédant un savoir-faire local) est indispensable dans un processus APA ;
- c. La bonne gouvernance locale est un pilier majeur pour garantir la répartition juste et équitable des avantages provenant d'un processus APA ;
- d. La sensibilisation et la communication sont des éléments fondamentaux pour garantir le succès et l'implication des parties prenantes dans un processus APA ;
- e. Le processus APA étant complexe et nouveau, la documentation y relative produite par le projet APA doit être facilement accessible à tous les acteurs, à

cet effet cette documentation doit faire l'objet d'une large diffusion au niveau national à travers les bibliothèques et les plateformes numériques ;

- f. L'implication du secteur privé national et international est un facteur de succès clé pour rendre opérationnel le partage des bénéfices auprès de chaque acteur de la chaîne de valeur. Ainsi, une approche de marketing de proximité auprès du secteur privé ressortant clairement les avantages financiers et non financiers potentiel que ces derniers peuvent en tirer à travers le processus APA reste un outil indispensable ;
- g. Les incitations fiscales envers les entreprises du secteur privé impliquées dans l'exploitation et la valorisation des ressources génétiques peuvent encourager ces dernières à investir dans le processus APA ;
- h. Le protocole bio-culturel est un préalable important pour tout processus APA. Car ce protocole comporte la carte des ressources traditionnelles, la carte des savoirs traditionnels, l'annuaire des savant-traditionnels au niveau de la communauté, l'agenda et les conditions d'exploitation et de valorisation des ressources traditionnelles ;
- i. L'élaboration des textes juridiques sur l'APA doit tenir compte des évolutions sur le plan international et des spécificités du contexte local ;
- j. L'implication des femmes et des jeunes est nécessaire pour l'effectivité et la durabilité de l'impact du processus APA sur le terrain car certaines activités des chaînes de valeur de quelques ressources génétiques ne sont faites que par les femmes et les jeunes.

Table des matières

Calendrier d'évaluation	v
Région et pays inclus dans le projet	v
Convention sur la Diversité Biologique (CBD) et Programme opérationnel/stratégique du FEM ..	v
Partenaires de mise en œuvre et autres partenaires de projet.....	v
L'équipe d'évaluation	v
Remerciements	vi
Résumé exécutif.....	vii
Brève description du projet	vii
Notation de l'évaluation.....	viii
Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements.....	viii
Sigles, abréviations et acronymes.....	xiii
1 Introduction.....	1
1.1 Portée et objectifs de l'évaluation	1
1.2 Champ d'application et méthodologie	2
1.2.1 Champ d'application.....	2
1.2.2 Méthodologie.....	2
1.2.3 Limites.....	3
1.2.4 Structure du rapport.....	3
2 Description et contexte de développement du projet.....	5
2.1 Démarrage du projet et durée	5
2.2 Problèmes que le projet visait à régler	6
2.3 Les parties prenantes	6
2.4 Indicateurs de base mis en place et résultats escomptés.....	9
3 Les Constats d'évaluation : Résultats du projet.....	12
3.1 Conception et formulation du projet.....	12
3.2 Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)	13
3.2.1 Cohérence du cadre logique	13
3.2.2 Stratégie globale du projet	13
3.2.3 Hypothèses et risques	14
3.2.4 Enseignements tirés des autres projets pertinents	14
3.2.5 Participation prévue des parties prenantes.....	15
3.2.6 Approche de réplication	15
3.2.7 Avantage comparatif du PNUD	15
3.2.8 Modalités de gestion.....	16
3.2.10 Gestion adaptative.....	16
3.2.11 Accords de partenariat	16
3.2.12 Suivi-évaluation : conception au démarrage et mise en œuvre	17
3.2.13 Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec le PNUD et le partenaire de mise en œuvre et questions opérationnelles.	17
3.3 Résultats du projet.....	17
3.3.1 Réalisation de l'objectif et des résultats globaux.....	18
a) Réalisation de l'objectif principal du projet	18
b) Réalisation des résultats globaux	18
Question d'évaluation 1 : Pertinence	19
Question d'évaluation 2 : Efficacité	21
Question d'évaluation 3 : Efficience	26
Les questions transversales	28
Question d'évaluation 4 : Suivi-évaluation	28

Question d'évaluation 5 : La Durabilité	29
Question d'évaluation 8 : Le genre	30
4 Conclusions	31
Conclusion générale	Erreur ! Signet non défini.
5 Recommandations :	33
Recommandation 1 : La gestion du projet avec les institutions partenaires	33
Recommandation 2 : Faire une évaluation adéquate des montants de cofinancement à mobiliser	33
Recommandation 3 : Élaborer une deuxième phase du projet avec des garanties d'implication de plusieurs parties prenantes.	33
Recommandation 4 : Continuer à suivre le processus de promulgation de la loi	34
Recommandation 5 : Mettre en place une Autorité Nationale Désignée APA Cameroun (ANDAPAC)	34
Leçons apprises	35
Liste des documents consultés	36
Appendix 1. GEF Evaluation Criteria Rating Table	37
Appendix 2. GEF Co-financing Table	38
Appendix 3. People interviewed	39
Annexes	40

Figures

Carte 1 : Zone du Mont Bamboutos

Carte 2 : Sites des communautés ciblées (Lebialem et Magha-Bamumbu) pour *Echinops giganteus*.

Carte 3 : Sites des communautés ciblées Bangang et Lewoh /Lebialem pour *Mondia whitei*.

Tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif du projet

Tableau 2 : Notation de l'évaluation

Tableau 3 : Questions d'évaluation

Tableau 4 : Indicateurs des résultats du projet

Sigles, abréviations et acronymes

APA = Accès aux ressources génétiques et Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation
CCCA = Conditions Convenues d'un Commun Accord
CDB = Convention sur la Diversité Biologique
CL = Communautés Locales
COMIFAC = Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CPCC = Consentement Préalable donné en Connaissance de Cause
ERuDeF= Environment and Rural Development Foundation
FEM= Fonds pour l'Environnement Mondial
GICAM= Groupement Inter-Patronal du Cameroun
GIZ= Coopération Allemande
MINEPDED= Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF = Ministère des Forêts et de la Faune
MINRESI = Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINFI = Ministère des Finances
MINEPAT = Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire
MINADER = Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPIA = Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINIMDT = Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINSANTE = Ministère de la Santé
MINAS = Ministère des Affaires Sociales
OAPI = Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
OSC = Organisation de la Société Civile
PFNL = Produits Forestiers Non Ligneux
PNUD= Programme des Nations Unies pour le Développement
REPAR= Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
RG = Ressources Génétiques

1 Introduction

1.1 Portée et objectifs de l'évaluation

1. Le projet « *A bottom-up approach to ABS: Community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon* » vise à renforcer les capacités aux niveaux national et local afin de développer des chaînes de valeur des ressources génétiques d'*Echinops giganteus* et *Mondia whitei*. Cette initiative est conforme aux principes d'accès et de partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques au titre du Protocole de Nagoya dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD).
2. L'objectif du projet est de s'assurer que certaines communautés autochtones et locales (CAL), conformément aux principes d'accès et de partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques, participent avec succès aux chaînes de valeur basées sur les ressources génétiques (RG), valorisent leurs connaissances traditionnelles (CT) et sont dotées des outils réglementaires, juridiques, institutionnels et opérationnels.
3. L'approche « bottom-up » a permis de mettre les communautés locales cibles au centre de tous les processus initiés en vue par ailleurs de pouvoir s'inspirer de l'expérience communautaire dérivée pour informer le contenu de la réflexion qui a abouti à la mise en place d'un cadre juridique. Les avantages environnementaux globaux escomptés à la fin des interventions du projet sont les suivants: (i) Contribuer à la réalisation des trois objectifs de la CDB et des objectifs d'Aichi, pour contribuer à la réduction du taux de perte de la biodiversité mondiale; (ii) Permettre aux communautés locales cibles et aux pays de réduire la perte de biodiversité en tirant de plus grands avantages économiques des ressources génétiques cibles, en fournissant ainsi des incitations à la conservation de la biodiversité; (iii) Renforcer les droits et la gestion des communautés autochtones et locales sur leurs ressources génétiques et leurs savoirs traditionnels, et contribuer ainsi à la conservation de la biodiversité locale et à son utilisation durable. En outre, l'expérience acquise dans le développement des deux chaînes de valeur suscitées jettera les bases de l'établissement d'autres chaînes de valeur dans le pays et dans la région.
4. Les interventions de ce projet se rapportent aux chaînes de valeurs des ressources génétiques d'*Echinops giganteus* et *Mondia whitei*. Dans le cas d'*Echinops giganteus*, la communauté locale est Magha-Bamumbu. Pour *Mondia whitei*, les villages identifiés sont les suivants : Bangang et les hautes terres de Lewoh /Lebialem en particulier : Awoh-Bamundu, Folipi, Banto, Egumbo, bechati, Besali, Bangang, Nkong et Lewoh-Lebang.
5. L'évaluation finale a été conduite pour une période trois (3) semaines, conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM. Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD.

1.2 Champ d'application et méthodologie

1.2.1 Champ d'application

6. L'évaluation finale porte sur l'ensemble des activités mises en œuvre de 2017 à 2019. L'évaluation s'est déroulée au même moment que la clôture opérationnelle du projet. Les zones d'intervention du projet n'ont pas été visitées lors de la mission d'évaluation. Cela est dû d'une part, au fait que peu d'activités s'y sont déroulées, et que d'autre part, la situation sécuritaire dégradée, demeure une préoccupation en termes d'accès.

1.2.2 Méthodologie

7. L'évaluation a conduit une revue documentaire qui a contribué au développement de la méthodologie y compris des outils d'évaluation tels que la matrice d'évaluation et le questionnaire spécifique aux personnels en charge des aspects administratifs et financiers du projet. La revue documentaire a également soutenu l'analyse de la pertinence des activités du projet par rapport aux principaux politiques, stratégies et programmes en lien avec la gestion des ressources génétiques au Cameroun.
8. L'approche d'évaluation était essentiellement qualitative, réalisée sur la base d'un ensemble de méthodes de collecte d'informations incluant les réunions avec les parties prenantes, sous forme de focus-groupe, d'entretiens individuels ou en groupe.
9. De concert avec le personnel de la DNP et du PNUD impliqué dans le projet, l'évaluation a identifié les parties prenantes à rencontrer au niveau national et local. Ces entités ont été ciblées pour fournir des appréciations sur les résultats atteints par le projet et leur durabilité. La liste des parties prenantes rencontrées se trouve au niveau de l'appendice 4.
10. En tenant compte des contraintes liées aux ressources et au temps imparti pour cette évaluation, l'équipe d'évaluation a rencontré tous les types représentatifs des parties prenantes (en dehors de ERuDeF). En fonction de chaque type de partie prenante, l'évaluation a conduit des discussions à la lumière de leur mandat par rapport au projet et sur la base des questionnaires développés auparavant ainsi que des questions spontanées. Des discussions ont également permis de prendre en compte des acteurs non mandatés pour le projet afin de recueillir leur point de vue. Cela a permis d'évaluer la qualité de la collaboration pendant la mise en œuvre du projet et les résultats obtenus.
11. Les entretiens ont eu lieu avec les parties prenantes suivantes :
 - ✓ Administrations de tutelle : MINEPDED ;
 - ✓ Les autres administrations membres du COPIL (MINEPDED, MINRESI, SANTE, MINAS, MINDEVELL, MINEPIA) ;
 - ✓ Bureau Pays du PNUD : Cameroun ;
 - ✓ ERuDeF: Environment and Rural Development Foundation;
 - ✓ Équipe du Projet ;
 - ✓ Autorités locales, représentants des populations, coopératives, organisations villageoises, organisations d'éleveurs, organisations de femmes, etc. ;
 - ✓ Partenaires techniques et financiers (GiZ et COMIFAC) ;
 - ✓ Le RFC (Réseau des Forêts Communautaires).
12. La mission d'évaluation a rencontré environ une vingtaine de personnes réparties entre les administrations publiques, des ONG, des institutions internationales, la société

civile, les associations, des institutions de recherche, des projets et les organisations communautaires de gestion des deux chaînes de valeur des RG en cours d'évaluation.

13. L'évaluation a adhéré aux normes et standards du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) et a adopté une approche consultative et participative, en sollicitant les opinions des parties prenantes aux différentes étapes durant tout le processus. Des sources différentes ont été utilisées pour vérifier les informations. Les preuves ont été validées à travers une triangulation des informations parmi les parties prenantes.

1.2.3 Limites

14. La principale limite à cette évaluation est le fait qu'elle se déroule au même moment que le projet continue à mener des activités en phase terminale, dont la tenue du comité de pilotage final. Par ailleurs, la situation socio-politique de la zone d'intervention du projet n'a pas permis les descentes sur le terrain pour rencontrer face-à-face un grand nombre de bénéficiaires, notamment ERuDeF ainsi que le responsable de l'entreprise MAN et Fils basé en France. ERuDeF qui est un partenaire important pour la mise en œuvre de ce projet n'a pas accepté échanger avec l'évaluation au moyen des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) afin que l'évaluation « contourne » le climat d'insécurité qui prévaut dans le Sud-Ouest y compris à Buea siège de l'ONG.

1.2.4 Structure du rapport

15. Le rapport d'évaluation est structuré comme suit :

Page d'introduction :

- Titre du projet financé par le FEM et soutenu par le PNUD
- N° d'identification des projets du PNUD et du FEM
- Calendrier de l'évaluation et date du rapport d'évaluation
- Région et pays inclus dans le projet
- Programme opérationnel/stratégique du FEM
- Partenaire de mise en œuvre et autres partenaires de projet
- Membres de l'équipe d'évaluation
- Remerciements

Résumé

- Tableau de résumé du projet
- Description du projet (brève)
- Tableau de notations d'évaluation
- Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements

Acronymes et abréviations

Introduction

- Objectif de l'évaluation
- Champ d'application et méthodologie
- Structure du rapport d'évaluation

Description et contexte de développement du projet

- Démarrage et durée du projet
- Problèmes que le projet visait à régler
- Objectifs immédiats et de développement du projet
- Indicateurs de base mis en place
- Principales parties prenantes
- Résultats escomptés

Conclusions

Outre une appréciation descriptive, tous les critères marqués d'un (*) doivent être notés¹)

Conception/Formulation du projet

- Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)
- Hypothèses et risques
- Enseignements tirés des autres projets pertinents (par exemple, dans le même domaine focal) incorporés dans la conception du projet
- Participation prévue des parties prenantes
- Approche de réplication
- Avantage comparatif du PNUD
- Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur
- Modalités de gestion

Mise en œuvre du projet

- Gestion adaptative (modifications apportées à la conception du projet et résultats du projet lors de la mise en œuvre)
- Accords de partenariat (avec les parties prenantes pertinentes impliquées dans le pays/la région)
- Commentaires provenant des activités de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre de la gestion adaptative
- Financement du projet :
- Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (*)
- Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec PNUD et le partenaire de mise en œuvre (*) et questions opérationnelles

Résultats des projets

- Résultats globaux (réalisation des objectifs) (*)
- Pertinence (*)
- Efficacité et efficacité (*)
- Appropriation par le pays
- Intégration
- Durabilité (*)
- Impact

Conclusions, recommandations et enseignements

- Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet
- Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet
- Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs
- Les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite

Annexes

- TR
- Itinéraire
- Liste des personnes interrogées
- Résumé des visites sur le terrain
- Liste des documents examinés
- Tableau des questions d'évaluation
- Questionnaire utilisé et résumé des résultats
- Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation

¹ Utilisation d'une échelle de notations de six points : 6 Très satisfaisant, 5 : Satisfaisant, 4 : Partiellement satisfaisant, 3 : Partiellement insatisfaisant, 2 : Insatisfaisant et 1 : Très insatisfaisant. Voir la section 3.5 à la page 37 pour plus d'explications sur les notations.

2 Description et contexte de développement du projet

2.1 Démarrage du projet et durée

15. Le Secrétariat du FEM a approuvé le document de projet « *A bottom-up approach to ABS: Community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon* » en Juin 2016 pour une durée de trois (3) ans. Le document de projet a été signé par le PNUD et le MINEPDED en décembre 2016. L'atelier de lancement du projet a été organisé par le PNUD et le MINEPDED en janvier 2017 à Douala au Cameroun. C'est au cours de cet atelier que le Plan de Travail 2017 a été approuvé. Le personnel a été recruté par le PNUD en concertation avec le MINEPDED et mis en place six mois plus tard en juin 2017, à la même période que le comité de pilotage établi par le MINEPDED conformément au document de projet. Les premières interventions du projet ont été réalisées après la finalisation du processus de recrutement du personnel devant travailler sous la supervision du Directeur National, Point Focal National APA.

Les objectifs spécifiques du projet s'articulent sur deux composantes :

- ❖ **Composante 1 : Faciliter l'engagement de la communauté locale dans les chaînes de valeur APA et renforcer leur capacité.** Au sein de cette composante, les capacités de 150 représentants communautaires seront créées pour engager, négocier et partager les avantages découlant de ces chaînes de valeur avec le processus APA. Le projet s'appuiera également sur l'élaboration d'outils pratiques de sensibilisation et de communication, des leçons sur la méthodologie et le processus de transformation traitant de la réplification, une note d'orientation technique sur l'APA, les droits de propriété intellectuelle de l'APA, des protocoles bio culturels de la communauté, une gestion durable des récoltes pour les espèces, l'élaboration des conditions convenus d'un commun accord (CCCA). De plus, des dialogues régionaux seront organisés avec les communautés locales, les institutions gouvernementales, les utilisateurs privés et d'autres intervenants. La mise en œuvre de certaines de ces activités sera soutenue par les projets de petites subventions du FEM.
- ❖ **Composante 2 : L'intégration des enseignements tirés des lois nationales et/ou des processus de mise en œuvre dans le but d'harmoniser les pratiques coutumières avec la réglementation nationale sur l'APA.** Dans le cadre de cette composante, les leçons tirées de ces deux chaînes de valeurs seront utilisées pour éclairer les changements dans les cadres institutionnels et juridiques nationaux. Ces leçons fondées sur les bonnes pratiques seront partagées aux niveaux national et international. Les résultats et les meilleures pratiques du projet seront intégrés dans les discussions nationales sur les droits des communautés locales dans les futurs accords APA et dans l'élaboration d'un système national de documentation et d'amélioration de la protection durable et de la capitalisation des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques.

2.2 Problèmes que le projet visait à régler

16. Le projet a été conçu pour contribuer à éliminer deux principales contraintes qui empêchent la réalisation de solutions à long terme. Il s'agit de :

Contrainte 1 : Capacité limitée des communautés à capitaliser les chaînes de valeur de l'APA. En prenant comme référence deux chaînes de valeur des ressources génétiques de *Echinops giganteus* et *Mondia whitei*. En effet, alors que certaines activités d'APA sont en cours au Cameroun avec l'appui d'autres partenaires tels GiZ, UICN..., à cette époque, le contexte était marqué par une insuffisance en ressources financières et expertises pour intégrer véritablement les communautés locales dans les chaînes de valeur émergentes de APA. Si les chaînes de valeur de l'APA ne sont pas développées avec la véritable participation/engagement et le respect des droits des communautés impliquées, il faut s'attendre à ce que, les systèmes d'APA en place ne contribuent pas efficacement aux moyens de subsistance locaux, à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Contrainte 2 : Absence de modèles pour incorporer dans la législation nationale (cadre juridique), les bonnes pratiques APA établies sur la base de l'engagement des communautés locales. Il est reconnu que les droits des communautés locales sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels ne sont pas suffisamment clarifiés au Cameroun, comme d'ailleurs dans de nombreux autres pays. Il existe très peu d'exemples de développement de chaînes de valeur APA réussies avec une participation communautaire effective dans le monde. Par conséquent, les enseignements tirés du projet seront également utiles aux niveaux régional et international.

2.3 Les parties prenantes

17. Les principales parties prenantes du projet sont les suivantes : (i) Le MINEPDED, (ii) le Bureau Pays du PNUD : Cameroun y compris le programme GEF Small Grants Program ; (iii) ERuDeF: Environment and Rural Development Foundation ; (iv) Les Organes consultatifs et communautés bénéficiaires cibles au niveau local : autorités locales, représentants des populations, coopératives, organisations villageoises, organisations d'éleveurs, organisations de femmes, etc. ; (v) les Partenaires techniques et financiers : GiZ (vi) Le secteur privé : MAN et FILS
18. De manière globale, le Projet a consenti beaucoup d'efforts et de ressources pour maintenir en opération le cadre d'une gestion participative avec une large implication des parties prenantes tant au niveau opérationnel (Antenne GiZ travaillant sur le terrain basé au Sud-ouest à Buea) qu'au niveau stratégique et politique à travers une Task Force au niveau national comprenant le PNUD, GiZ et le MINEPDED. Ces deux niveaux de collaboration ont contribué à une bonne visibilité, et à renforcer l'estime des partenaires.
19. Aussi, le projet a mené certaines activités avec l'implication du REPAR (Réseau des Parlementaires) et GiZ sur l'élaboration de la Loi sur la gestion et le partage équitable des bénéfices issus des ressources génétiques.
20. Au niveau local, le projet a bénéficié de l'existence d'une plateforme soutenue par GiZ. Cette plateforme a facilité le renforcement des capacités par le projet et la vulgarisation des outils en lien avec la gestion durable des ressources génétiques. Selon les acteurs interrogés, la collaboration entre le PNUD, GiZ et le MINEPDED dans le cadre de ce

projet a permis de mutualiser les efforts, d'éviter des duplications des activités par le biais des planifications conjointes.

21. Aussi, selon les acteurs interrogés et d'après les rapports internes du PNUD, les personnels de la délégation régionale du Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable de la région du Sud-Ouest et leurs collaborateurs du MINADER, MINRESI, MINAS, etc. ont été sensibilisés sur toutes les dimensions du Protocole APA et Nagoya.
22. La valorisation des deux chaînes de valeur, qui ont servi de « repère » pour fonder la démarche du présent projet a été initié par l'implication du secteur privé représenté par l'entreprise française V. MANE et FILS. Il s'est agi de mettre en œuvre le processus APA entre cette entreprise désirant obtenir des parties de plantes *Mondia Whitei* et *Echinops giganteus* pour une utilisation dans les industries de parfumeries. Les communautés locales (Magha-Bamumbu et Lewoh) sont pourvoyeuses de ces ressources.
23. En dépit d'un partenariat fructueux entre le MINEPDED, GiZ et le PNUD, l'évaluation a noté que l'ONG ERuDeF n'a pas pris part à la mise en œuvre de certaines activités du projet notamment celles en lien avec le suivi des activités sur le terrain. D'après la documentation consultée (Note à la haute intention de M. le Ministre suite à la séance de travail portant sur la plainte introduite par ERuDeF relative à la négligence de sa contribution à la mise en œuvre du projet APA, différents mails entre ERuDeF-MINEPDED-PNUD, rapport du COPIL d'avril 2019 en sa section 3.3.1) et des échanges avec les parties prenantes, il ressort que les allégations d'ERuDeF estimant n'avoir pas reçu toutes les ressources financières prévues par le projet afin de se déployer efficacement sur le terrain sont non fondées. Pour l'évaluation, ce prétexte sur la non redistribution des ressources financières par le PNUD à l'endroit d'ERuDeF n'a pas sa raison d'être car, ERuDeF est considéré dans le document du projet comme un partenaire de co-financement et non comme un prestataire de service. Cependant, l'évaluation a noté que sur invitation du MINEPDED, ERuDeF a pris part à la charge du projet, à la plupart des activités organisées par le projet en dehors de la zone locale d'intervention.
24. Par ailleurs, toutes les tentatives de conciliations initiées par le MINEPDED et le PNUD en rapport au refus de cette ONG de participer comme partenaire technique et/ou financier à la mise en œuvre du projet, ont été sans succès.
25. Aussi, il est important de mentionner que toutes les tentatives d'invitation aux échanges que l'évaluation a essayé de mener à l'endroit d'ERUDEP sont également restées sans succès. Ces tentatives de communiquer avec le premier responsable de cette ONG) ont été faites par mail, téléphone et aussi via des échanges verbaux avec Mr. Donatus BEKINDAKA, représentant d'ERuDeF au dernier COPIL de décembre 2019.
26. L'ONG ERuDeF est restée intransigeante sur le fait que l'évaluateur devait se rendre à Buea (Chef-lieu de la région du Sud-Ouest) au niveau de son siège, malgré les conditions sécuritaires déplorable. Pour l'évaluation, cette attitude d'ERuDeF est incompréhensible vu que les échanges pouvaient se réaliser par Skype, WhatsApp, téléphone afin de réduire les risques liés à l'insécurité dans la région abritant les locaux

de ERuDeF. En outre, en date du 27 décembre 2019, l'évaluateur a envoyé par mail un questionnaire en 07 points à ERuDeF, mais cet email est resté sans réponse.

27. En conséquence à cette attitude d'ERUDEF condamnée par plusieurs acteurs, certains bénéficiaires et acteurs de terrain estiment que, cette ONG aurait sur le terrain, pu améliorer la qualité de la vulgarisation au niveau local des connaissances acquises lors des ateliers de renforcement des capacités des acteurs. Il faut mentionner, que cette ONG avait déjà un avantage comparatif en termes de collaboration avant le démarrage du projet, notamment du fait de sa coopération avec le seul acteur du secteur privé, V. MANE et FILS. De plus, cette ONG encadrait déjà avant le démarrage du projet, avec l'appui entre autres de GEF Small Grants (PNUD), les mêmes chaînes de valeur visées par le présent projet.
28. Dans cette optique, le même constat est également fait dans le document intitulé « Bonnes pratiques, réussites et leçons apprises du projet APA au Cameroun » produit par le projet en décembre 2019. Ce document dans son résumé énonce que la non implication du l'ONG ERUDEF, partenaire dans la mise en œuvre du projet n'a pas permis une vulgarisation appropriée des connaissances sur le terrain. Pour l'évaluation, et d'après une bonne franche des personnes interrogées, les problèmes de sécurités dans les sites du projet n'ont pas permis de tester effectivement les plans, le protocole, le mécanisme et le guide élaborés pour les communautés locales dans le cadre du projet.
29. Au vu des objectifs poursuivis par le projet à savoir améliorer les conditions socio-économiques des communautés, d'autres partenaires privés (Biopharma cosmétiques) auraient pu être fortement sollicités et intéressés par le projet pour accroître la demande au bénéfice des communautés cibles. En outre, la collaboration avec une autre ONG « Natural Justice » identifiée lors de l'élaboration du projet n'a pas été établie.
30. Mais force est de constater que la majorité des acteurs reconnaissent les efforts louables fournis par la DNP (Direction Nationale du Projet) basée au MINEPDED, le PNUD et bien d'autres acteurs (Point focal FEM Cameroun, OPED) pour d'une part amener ERUDEF à contribuer au projet. D'autre part, ces mêmes acteurs louent la bravoure du projet qui a certaines fois, travaillé dans des conditions sécuritaires les plus difficiles. Ces conditions sécuritaires déplorables n'étaient pas de nature à encourager ni l'implication du secteur privé, ni les communautés locales elles-mêmes et les ONG locales. Ainsi pour l'évaluation, les conditions socio-politiques de la zone du projet accompagnées par un climat de forte insécurité justifient les timides activités dans la zone du projet.
31. Dans l'optique de palier au désistement de l'ONG ERUDEF, le projet a mis à contribution les leaders locaux (chefs traditionnels, maires, élites, présidents de coopératives) pour la sensibilisation et la mobilisation des communautés locales pour le processus APA. D'après ces acteurs mis à contribution, cela se faisait de manière ponctuelle. Par ailleurs, ils n'avaient pas eu de moyens techniques, matériels et financiers suffisants pour assurer le suivi des activités du projet sur le terrain. Cette situation a limité l'accès par la direction du projet aux besoins des populations.
32. Au-delà des bonnes relations entre le PNUD et le MINEPDED, l'évaluation révèle qu'une zone d'ombre a existé tout au long de la mise en œuvre entre les deux

partenaires. Cette zone d'ombre est relative à la gestion du projet. En effet, pour le MINEPDED et selon la section 4 sur la description des fonctions et responsabilités des parties concernées (Appendice : description des services d'appui fournis par le bureau de pays du PNUD), le document du projet stipule que : la responsabilité de la gestion globale du projet incombe au Directeur National du Projet qui est à la fois le Point Focal National APA avec l'appui de l'Unité de Gestion du Projet (UGP). L'UGP est logée au sein du MINEPDED. Il est principalement responsable de la planification du projet, la mise en œuvre, la gestion financière et M & E (voir TdR détaillés dans l'annexe 5 du document de projet). Le personnel sous la supervision du directeur national, un conseiller technique, une adjointe administrative et expert financier avec un chauffeur (le chauffeur sera pris en charge par les fonds du FEM). Les stagiaires seront intégrés dans la structure selon les besoins.

33. L'évaluation confirme que ces dispositions n'ont pas été respectées tout au long de la mise en œuvre du projet. Selon le PNUD, le budget alloué au projet (taille moyenne avec USD 900 000) ne pouvait pas supporter, le fonctionnement d'une UGP classique. Pour l'évaluation, l'existence d'une UGP fonctionnelle telle que précédemment décrit avec un chef de projet agissant de plein pouvoir aurait permis d'améliorer la gestion de ce projet au quotidien et de clarifier les responsabilités entre le PNUD et le MINEPDED. Toutefois, l'évaluation reconnaît aussi que l'UGP telle que décrit dans le document du projet était fort ambitieuse au vu du budget alloué au projet et surtout en l'absence du cofinancement du MINEPDED et d'ERuDeF. D'après certains acteurs rencontrés, d'autres incompréhensions (Le recrutement des consultants, la gestion du personnel du projet, l'évaluation du personnel du projet, la gestion du matériel du projet) entre le PNUD et le MINEPDED ont fait l'objet des décisions des COPIL dans l'optique d'améliorer le partenariat entre les deux institutions.

2.4 Indicateurs de base mis en place et résultats escomptés

34. Le cadre logique du projet n'a pas été révisé. À la conception du projet, son exploitation montre qu'il est structuré en 06 résultats et 15 indicateurs de progrès vers la réalisation de l'objectif immédiat. Ainsi, Les indicateurs sont tirés de la matrice du cadre logique et servent véritablement à mesurer l'atteinte des 06 résultats du projet. Ces indicateurs sont présentés dans le tableau 4 ci-dessous.
35. Seules certaines activités concernant le renforcement des capacités ont été réorientées et validées par le COPIL du 26 décembre 2019. Cette réorientation avait pour objectif de délocaliser les activités prévues sur les sites de Lewoh et de Magah Bamumbu dans l'optique de s'adapter à la situation socio-politique ayant engendré une forte insécurité dans la zone du projet.

Tableau 4 : Indicateurs des résultats du projet

Objectifs et résultats	Indicateurs
<p>Objectifs : Renforcer les capacités aux niveaux national et local afin de développer des chaînes de valeur des ressources génétiques de <i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i> conformément aux principes d'accès et de partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques au titre du Protocole de Nagoya dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD).</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Documents CPCC (Consentement Préalable donné en Connaissance de Cause) et MAT signés pour <i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i>. 2) Revenus provenant des deux chaînes de valeur pour la communauté locale 3) Capacité accrue de l'APA au Cameroun mesurée par la carte de pointage APA du PNUD
<p>Composante 1 : Faciliter l'engagement de la communauté locale dans les chaînes de valeur de l'APA et renforcer leurs capacités en matière d'APA</p>	
<p>R1.1 : Capacité accrue de la communauté locale à s'engager avec les accords APA dans les chaînes de valeur APA et à en bénéficier pour <i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i>.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4) Nombre de représentants communautaires formés à l'APA 5) Nombre de plan national de communication 6) Nombre de radios locales augmentent la sensibilisation de la communauté avec des outils sur l'APA 7) Nombre de documents sur les leçons apprises par APA et les meilleures pratiques élaborées 8) Nombre de communautés visées pour partager et à appliquer les leçons apprises et les meilleures pratiques de l'APA 9) Document d'orientation destiné à la communauté sur les DPI et comment l'intégrer dans les chaînes de valeur APA
<p>R1.2. Les modèles CPCC (Consentement Préalable en Connaissance de Cause) et CCCA (Conditions Convenues de Commun Accord) illustrent les besoins, les droits et les préoccupations des communautés en matière de conservation, d'utilisation et d'accès aux ressources naturelles, y compris les ressources génétiques et les savoirs traditionnels</p>	<ol style="list-style-type: none"> 10) Nombre de dialogues participatifs et inclusifs organisés entre la communauté locale, les utilisateurs privés, le gouvernement et d'autres parties prenantes sur l'accès et l'usage des RG et des CT au niveau local et national 11) Protocole communautaire bio-culturel, le cas échéant et le cas échéant reconnu, ou une approche similaire du consentement préalable éclairé fondée sur les ressources génétiques et les CT des communautés locales pour <i>Mondia whitei</i> 12) CCCA (Conditions Convenues de Commun Accord) pour <i>Echinops giganteus</i>.
<p>R1.3. Pratiques de gestion durable établies et appliquées là où <i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i> sont récoltés dans le cadre de la chaîne de valeur de l'APA</p>	<ol style="list-style-type: none"> 13) Les plans de gestion durable guident la récolte d'<i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i>. avec au moins deux outils d'application
<p>Composante 2 : L'intégration des enseignements tirés des lois nationales et/ou des processus de mise en œuvre dans le but d'harmoniser les pratiques coutumières avec la réglementation nationale des APA</p>	
<p>R2.1 : Les lois coutumières et les bonnes pratiques de l'engagement des CLA (Communautés Locales Autochtones) dans les chaînes de valeur ciblées conformes à l'APA pour <i>Echinops giganteus</i> sont diffusées et informent les processus d'élaboration et de mise en œuvre des lois dans le cadre de l'harmonisation des lois coutumières et des bonnes pratiques avec l'APA au niveau nationale.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 14) Législation et politique nationales approuvées sur l'APA 15) Nombre d'employés du gouvernement formés à l'APA
<p>R2.2 Un système national de documentation, de conservation, de protection et de promotion des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques mis au point est axé sur les enseignements pertinents tirés des chaînes de valeur cibles</p>	<ol style="list-style-type: none"> 16) Mécanisme national de documentation des RG et des connaissances traditionnelles
<p>R2.3. Les Bonnes pratiques d'engagement des communautés locales dans les chaînes de valeur <i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i> conformes aux normes APA sont disponibles aux niveaux national, régional et mondial</p>	<ol style="list-style-type: none"> 17) Documentation des enseignements tirés du développement des 2 chaînes de valeur 18) Nombre de dialogues régionaux participatifs et inclusifs organisés sur l'accès et l'utilisation des RG et des savoirs traditionnels entre les CLI, les utilisateurs privés, le

36. En ce qui concerne la composante 1, les produits ou extraits attendus au nombre de 08 sont suivants :

- 1) Programme de formation pour les représentants de la communauté locale ;
- 2) Des outils pratiques de sensibilisation et de communication sont développés ;
- 3) Leçons sur la méthodologie et le processus de transformation partagés avec les représentants des CL ;
- 4) Droits de propriété intellectuelle présentés aux parties prenantes de l'APA dans la communauté locale ;
- 5) Dialogues organisés entre la communauté locale, les utilisateurs privés, le gouvernement et d'autres intervenants sur l'accès et l'utilisation des RG, ou d'une approche similaire du consentement préalable éclairé et le cas échéant reconnu ;
- 6) Les modèles CPCC (Consentement Préalable en Connaissance de Cause) et CCCA (Conditions Convenues de Commun Accord) illustrent les besoins, les droits et les préoccupations des communautés en matière de conservation, d'utilisation et d'accès aux ressources naturelles, y compris les ressources génétiques et les savoirs traditionnels ;
- 7) CCCA pour *Mondia whitei* et CPCC pour *Echinops giganteus* sont convenus ;
- 8) Les plans de gestion communautaire pour *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* sont en place.

37. En ce qui concerne la composante 2, les produits suivants au nombre de 04 sont attendus :

- 1) Les lois et les propositions de politiques de l'APA intègrent les lois coutumières et les bonnes pratiques des CL dans les chaînes de valeur conformes aux APA cibles ;
- 2) Au moins 50 représentants du ministère de l'Environnement et d'autres institutions Gouvernementales sont formés sur les droits des Communautés aux RG, au CT et leur participation au processus APA ;
- 3) Un mécanisme national de documentation, de maintien, de protection et de promotion des savoirs traditionnels associés aux RG est établi ;
- 4) Les leçons apprises sont diffusées au niveau régional sur l'accès et l'utilisation des RG et des savoirs traditionnels entre les CL, les utilisateurs privés, le gouvernement et d'autres parties prenantes dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

3 Les Constats d'évaluation : Résultats du projet

3.1 Conception et formulation du projet

38. Les travaux de démarrage de la phase conceptuelle du projet APA avaient été menés conjointement par le Gouvernement Camerounais et le PNUD-FEM. Plusieurs ateliers de préparation impliquant les parties prenantes clés ont été organisés avec une forte participation des communautés bénéficiaires. À titre d'exemple l'atelier de validation du document de projet du 30 juin 2015 tenu à Mbalmayo a connu la présence de plusieurs institutions donc : le MINEPDED, la COMIFAC, le MINRESI, le MINSANTE, l'Association des tradipraticiens, les universités (Yaoundé I), l'UICN, le MINADER, le MINJUSTICE, Le MINAS, le PNUD, ERuDeF, GEF Small Grants, le MINEPIA, le MINMIDT.
39. Dans la même optique, des discussions ont été menées avec le point focal national APA, le point focal de la CDB, le sous-directeur des produits forestiers non ligneux au Ministère des Forêts et de la Faune, des représentants des laboratoires de la Faculté de biologie végétale de l'Université de Yaoundé et de l'Herbier national. Toutes ces rencontres avaient pour objectif de prendre en compte les points de vue de l'ensemble des parties prenantes clés et de les intégrer dans la formulation du projet.
40. Au niveau local, des actions ont été entreprises sur le terrain pour *Echinops giganteus* et *Mondia whitei*. Il y'avait entre autres des discussions publiques ouvertes avec les chefs de village locaux, les chefs de coopératives et d'autres groupes, les Chefs traditionnels. Ces entretiens au niveau local étaient couplés avec des visites sur les sites de séchage, la pépinière et les sites où les racines des *Echinops giganteus* sont cultivées.
41. Signé et approuvé par toutes les parties en décembre 2016, le projet connaît un démarrage laborieux en fin janvier 2017 causé principalement par l'absence de personnel du projet. Toutes les activités étaient gérées par le point focal du projet (Directeur National - personnel du MINEPDED) avec l'appui du point focal du PNUD. Le Directeur National en raison de ses multiples autres préoccupations, qui était en même temps un personnel du MINEPDED et ne pouvait consacrer qu'une partie de son temps aux activités de projet.
42. Par ailleurs, ce n'est qu'en août 2017 que l'Assistante technique couvrant également les aspects administratifs et Financiers, ainsi que le chauffeur du projet ont été recrutés. D'autres raisons justifient la pénibilité du démarrage du projet à savoir : (i) Le principal partenaire de cofinancement ERuDeF identifié au cours de l'élaboration du projet n'était pas entièrement impliqué dans les activités dès le début du projet ; (ii) Des difficultés de communication entre le MINEPDED et le PNUD en raison de l'ignorance des procédures du PNUD par le MINEPDED car ce dernier n'avait pas reçu de formation avant le début du projet ; (iii) Le COPIL du projet a été créé, mais les membres n'étaient pas formellement désignés par les institutions respectives ; (iv) Une méconnaissance par certains membres du COPIL du document du projet et du concept ABS ; (v) Le manque de planification adéquate des activités par l'équipe de projet et la non implication du Groupe de travail du MINEPDED dans le suivi des travaux des experts embauchés par le projet.

3. 2 Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)

3.2.1 Cohérence du cadre logique

43. Le cadre logique est cohérent car les deux composantes du cadre logique (CL), contribuent de façon complémentaire au but du projet qui vise à renforcer les capacités aux niveaux national et local afin de développer des chaînes de valeur des ressources génétiques de *Echinops giganteus* et *Mondia whitei*. Cette démarche s'est conformée aux principes d'accès et de partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques au titre du Protocole de Nagoya dans le cadre de la CBD.
44. La conception de la structure du cadre logique (résultats, produits et activités) repose sur une approche systémique de développement des capacités de l'ensemble des acteurs d'une chaîne de valeur tant au niveau local que national. Cette approche intègre les aspects de sensibilisations et d'information, les questions techniques, politiques et juridiques/réglementaires.
45. L'analyse du cadre logique permet de constater que la majeure partie des indicateurs qui y sont contenus sont limités à la vérification de la réalisation des activités et ne permettent pas de capter les effets que celles-ci devaient induire pour la durée du projet établie à 3 ans avec seulement USD 900 000. Pour l'évaluation, il devait être assez difficile pour le projet d'adresser le niveau effet avec le budget susmentionné dans un domaine thématique nouveau et complexe comme celui du processus APA -. Par exemple le nombre de communautés formés sur le processus APA n'implique pas que ces communautés sont devenues capables de contribuer efficacement et de façon soutenue au processus APA. Il en est de même de l'indicateur sur le nombre de documents de leçons apprises et de bonnes pratiques élaborés sur le processus APA. Cet indicateur ne clarifie en rien comment la dissémination des informations sur les bonnes pratiques se passera, sur combien de communautés et pour quel taux d'acceptation.
46. En revanche, cette analyse des indicateurs démontre que le projet s'est concentré sur la mise en œuvre des activités sans suivre adéquatement leurs effets réels auprès des bénéficiaires. Cette situation s'explique en partie par le fait que lors de l'élaboration du cadre logique, les critères de qualité d'un bon indicateur (SMART) n'ont pas été pris en compte.

En somme, La lecture qui émane de ce cadre logique démontre effectivement que ce projet était pilote, avec un budget limité, ce qui justifierait la concentration au niveau des activités. Le cadre logique du projet ne projette pas une lisibilité sur la chaîne des résultats. Cette lisibilité doit clarifier la relation activité-produit-effet-résultat escompté. Au niveau de chaque produit et résultat, un certain nombre d'indicateurs (SMART) devrait être affecté. Ces améliorations rentreront parfaitement dans une deuxième phase de ce projet.

3.2.2 Stratégie globale du projet

47. Le projet a mis en place une stratégie de travail complémentaire entre la DNP et le PNUD. En effet, les activités étaient planifiées par la DNP par le biais d'un PTA. Une fois le PTA validé conjointement par la DNP, le PNUD et le comité de pilotage, les activités pouvaient se mettre en œuvre. La lecture des trois PTA du projet démontre à suffisance que le projet a mené des activités au niveau local et national. Au vu de la situation socio-politique de la zone du projet ayant entraîné un certain niveau d'insécurité,

plusieurs activités de terrain ont été délocalisées dans les régions voisines à celle du projet. Le projet a également mis en place un système d'information et de communication adapté à une situation de crise. Cela a permis de communiquer avec les parties prenantes sur le terrain (zones en conflit armé) pour que ces dernières participent pleinement aux activités du projet.

3.2.3 Hypothèses et risques

48. L'annexe 3 du document du projet présente un tableau sur l'analyse des risques et le cadre logique fait mention des hypothèses et risques. De l'analyse de ces deux outils de gestion de projet, il ne ressort pas de risque lié à l'instabilité politique dont la crise socio-politique que les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ont connu. Le fait que cette catégorie de risque (Risque politique) qui figurent pourtant dans la checklist de la note du FEM/PNUD sur la gestion des risques ainsi que dans le document de Gestion du risque institutionnel (GRI) du PNUD, n'ait pas été mentionné dans le cadre du projet APA suscite des interrogations. Pour le PNUD, la conception et l'adoption du projet a démarré bien avant les revendications de sécessionnistes (projet du 5ème cycle du FEM – approuvé par le FEM en 2016). Les premiers appels à la sécession ne faisaient pas partie des phénomènes à risques ni majeurs, ni mineurs.

3.2.4 Enseignements tirés des autres projets pertinents

49. Dans le cadre de la mise en œuvre du processus APA, un projet a été développé au Cameroun et mis en œuvre selon une approche participative et inclusive. Ainsi, en 2015 le projet « **mise en œuvre du Protocole de Nagoya relatif à l'accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation dans les pays membres de la COMIFAC** » mis en œuvre par la GIZ-COMIFAC en collaboration avec la COMIFAC a permis : l'accompagnement du Cameroun dans le processus de la signature d'un Accord APA (Conditions Convenues d'un Commun Accord (CCCA) entre l'entreprise V. MANE et FILS et les communautés Magha-Bamumbu et Lewoh pour le partage des avantages issus de l'exploitation d'*Echinops giganteus* et *Mondia whitei*.
50. En 2017, le projet « A bottom up approach to ABS: Community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon (*Echinops giganteus* and *Mondia whitei*) » est lancé. Ce premier projet de GIZ-COMIFAC a fortement influencé la formulation du présent projet en cours d'évaluation en ce qui concerne les aspects de renforcement de capacité. L'ONG « Justice » a dû collaborer avec MAN et Fils pour soutenir l'accompagnement du Cameroun dans le processus de la signature d'un Accord APA (Conditions Convenues d'un Commun Accord (CCCA) entre l'entreprise V. Mane et Fils et les communautés Magha-Bamumbu et Lewoh pour le partage des avantages issus de l'exploitation d'*Echinops giganteus* et *Mondia whitei*. En outre, il est important de souligner que ce projet en cours d'évaluation finale a bénéficié des capacités de négociation au cours d'une CBD sur le Protocole de Nagoya, de l'ancien Point Focal Diversité Biologique, du MINEPDED, qui a saisi l'opportunité d'inscrire le Cameroun parmi les premiers pays pouvant accéder aux fonds FEM et NPIF. C'est de là que provient l'influence principale qui a présidé la formulation du présent projet en cours d'évaluation.

3.2.5 Participation prévue des parties prenantes

51. La participation des parties prenantes suppose la diffusion de l'information, la consultation, auprès des personnes, groupes, institutions et organismes divers qui ont un intérêt dans les résultats du projet appuyé par le FEM ou qui sont susceptibles d'être affectées négativement par ce projet. Par rapport à la situation de référence définie ainsi qu'aux indicateurs indiqués dans la matrice du cadre logique, la mise en œuvre du projet s'est déroulée de façon participative, avant la phase de démarrage et pendant le déroulement des activités. Tout ce processus de participation de l'ensemble des parties prenantes au projet a permis de susciter un engagement solide en faveur de la gestion durable des ressources génétiques et donc du partage juste et équitable des avantages et bénéfices qui y découlent. Confère la section [3.1 Conception et formulation du projet](#)

3.2.6 Approche de réplique

52. Dans le contexte des projets du FEM, l'approche de la réplique se définit comme le dégagement de leçons et la capitalisation d'expériences du projet qui sont mises à profit aux fins de la conception et de la mise en œuvre d'autres projets. La reproduction peut être de deux types : la reproduction proprement dite qui renvoie à l'application des leçons et des expériences dans une autre région ou l'amplification, c'est-à-dire l'application des leçons et expériences à une échelle supérieure dans la même région, mais au moyen d'apports financiers accrus d'autres sources. Dans le cadre du projet APA, un document sur les leçons apprises et les bonnes pratiques a été développé. Dans l'optique d'une réplique réelle, ce document doit faire l'objet d'une large diffusion auprès des parties prenantes au projet et du grand public. Pour l'évaluation, ce document doit être synthétisé, traduit en anglais et en langues locales afin de rendre accessible les informations qui s'y trouvent à l'ensemble des bénéficiaires du projet.

3.2.7 Avantage comparatif du PNUD

53. Le PNUD apporte une certaine légitimité et une crédibilité au projet APA. L'avantage comparatif du PNUD dans le cadre de ce projet se situe à plusieurs niveaux :

- Sécurité des fonds : le PNUD apparaît comme une institution capable de garantir la sécurité et la traçabilité des fonds mis à disposition du projet ;
- Existence de procédures financières garantissant la transparence dans la gestion des fonds : les procédures de gestion financière du PNUD ont été éprouvées dans le temps et dans plusieurs pays différents. Elles sont donc à même d'assurer la transparence dans la passation des marchés ;
- Longue expérience en matière de renforcement des capacités : le PNUD en tant qu'institution dispose d'une longue expérience en matière de renforcement de capacités des acteurs nationaux ;
- Positionnement stratégique dans le cadre de la coopération avec les pays ;
- Longue expérience avec le FEM : le PNUD est l'une des plus anciennes agences d'exécution du FEM ; il a une bonne connaissance de la problématique du développement durable en général et de la gestion des ressources génétiques en particulier.
- Le PNUD aide également les pays à développer des cadres nationaux d'APA dans un certain nombre de pays avec un conseiller technique principal (STA) spécialisé dans l'APA et un réseau de conseillers techniques régionaux dans les centres

régionaux du PNUD à Panama, Bangkok, Bratislava et Addis-Abeba. Ces conseillers techniques régionaux soutiennent un réseau d'agents de programmes environnementaux dans tous les pays du monde. Le mandat du PNUD sur l'APA est souligné par le Cadre mondial du PNUD pour la biodiversité et les écosystèmes (2012-2020) et le Plan stratégique 2014-2017. Les deux documents d'orientation soulignent le rôle du PNUD dans les initiatives de renforcement des capacités en matière d'APA, y compris l'élaboration de cadres nationaux d'APA et le soutien aux efforts de bio-découverte éthique qui facilitent le partage des avantages monétaires et non monétaires entre les utilisateurs et les fournisseurs de ressources génétiques conformément aux dispositions de Nagoya Protocole ;

- Les premiers résultats du projet APA ont fait l'objet d'une publication internationale présenté lors de la COP 14 de la CBD en 2018.

3.2.8 Modalités de gestion

54. Le MINEPDED : est chargé de la planification et de l'exécution du projet ainsi que de son mécanisme de suivi/évaluation. Le PNUD : a pour rôle d'assurer que le financement, le rapportage et le suivi-évaluation des activités du projet sont bien exécutés. L'ONG ERuDeF : avait été identifiée comme le partenaire technique en charge du suivi des activités sur le terrain. Fort malheureusement cette ONG, suite à des incompréhensions survenues avec le PNUD sur la redistribution des ressources financières du projet n'a pas joué pleinement le rôle qui lui a été dévolu lors de la conception du projet.

3.2.9 Mise en œuvre du projet

55. Il s'agit ici d'examiner le financement du projet, la gestion adaptative et le suivi-évaluation du projet, les partenariats développés au cours de l'exécution du projet, les commentaires provenant des activités de suivi-évaluation, la coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec le PNUD et les partenaires de mise en œuvre. Tous ces aspects sont évoqués dans les sections ci-dessous et dans les réponses fournies aux questions d'évaluation.

3.2.10 Gestion adaptative

56. Les contraintes sont en majorité liées au remplacement de l'expert technique couvrant les aspects administratifs et financiers, les incompréhensions entre le PNUD et le MINEPDED, le désistement de l'ONG ERuDeF, la crise socio-politique de la zone du projet, et le non-respect des engagements en matière de cofinancement. Ces contraintes ont conduit à une réorientation et une planification adaptative des activités du projet.

3.2.11 Accords de partenariat

57. Le projet a initié une seule convention entre le MINEPDED et le PNUD. Selon l'évaluation, une deuxième convention tripartite devrait être signée par le PNUD, le MINEPDED et l'ONG ERuDeF afin de clarifier les responsabilités de chacune des parties prenantes. Bien que le document de projet n'ait pas stipulé cette convention à signer, si celle-ci était signée avant le début du projet, elle aurait pu sauver le partenariat entre le projet et ERuDeF.

3.2.12 Suivi-évaluation : conception au démarrage et mise en œuvre

Confère : [Question d'évaluation 4 : Suivi-évaluation](#) et [Conclusion 4 : Suivi-évaluation](#)

3.2.13 Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec le PNUD et le partenaire de mise en œuvre et questions opérationnelles.

58. D'après les orientations du document du projet, cette section se résume selon les points suivants :

- 1) Le PNUD-Cameroun rend compte au Conseil du FEM pour ce qui a trait à la mise en œuvre générale du projet ;
- 2) Le bureau du PNUD Cameroun fournit des services d'appui, notamment une assistance pour l'établissement des rapports et le paiement direct. Ce faisant, il doit veiller à renforcer la capacité du MINEPDED (le Partenaire de réalisation), afin que ce dernier puisse mener ces activités directement. Les frais engagés par le bureau du PNUD Cameroun dans la prestation desdits services d'appui sont imputés sur son budget d'administration. ;
- 3) Le bureau du PNUD-Cameroun peut fournir, à la demande du Partenaire de réalisation (MINEPDED), les services d'appui ci-après pour la réalisation des activités du projet : (i) Identification et/ou recrutement du personnel à affecter au projet ; (ii) Définition et facilitation des activités de formation ; (iii) Achat de biens et de services. ; (iv) Recrutement du personnel à affecter au projet conformément aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD ;
- 4) Enfin, ce bureau du PNUD fournit des services d'appui pour le MINEPDED en ce qui concerne : (i) Le plaidoyer politique pour le positionnement stratégique du projet dans le contexte national ; (ii) La facilitation des actions d'examen du projet, telles que les réunions du comité de pilotage et autres réunions ; (iii) La contribution à l'élaboration des Plans de Travail annuels, le suivi de la mise en œuvre; (iv) Le suivi de la gestion financière (mener des révisions budgétaires, la vérification des dépenses, la publication des rapports combinés de livraison ; (v) La réalisation et la publication des rapports annuels, l'examen, l'édition des réponses aux rapports de projet, le suivi des étapes du projet, le suivi des indicateurs et assurer des audits financiers nécessaires.

59. S'agissant du MINEPDED via la DNP, son engagement à travers la nouvelle Directrice nationale a contribué considérablement à la facilitation de la chaîne de travail ainsi qu'au respect des délais pour déclencher la réalisation des activités. De manière générale et malgré la méconnaissance des procédures du PNUD, car pas de formation avant le début du projet, l'engagement de La DNP dans la mise en œuvre du projet a été jugée satisfaisant.

3.3 Résultats du projet

60. Il s'agit dans cette section de présenter le niveau d'atteinte de l'objectif du projet et de l'atteinte des résultats escomptés par rapport aux critères de pertinence, de la cohérence de la logique d'intervention, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact, et de la durabilité et la formulation de recommandations pour la consolidation des acquis et la suite à donner au projet dans le cadre de l'avènement d'un nouveau projet APA.

3.3.1 Réalisation de l'objectif et des résultats globaux

61. Le progrès dans la réalisation de l'objectif et des résultats du projet a été évalué à l'aide des critères de notation du FEM. Selon ces critères le progrès du projet est évalué selon une échelle de six points allant de « Très satisfaisant » (TS), satisfaisante (S), modérément satisfaisant (MS), modérément insatisfaisant (MI), insatisfaisante (I) et très insatisfaisant (TI).

a) Réalisation de l'objectif principal du projet

62. Selon son objectif, le Projet, à la fin de son mandat, devait renforcer les capacités aux niveaux national et local afin de développer des chaînes de valeur des ressources génétiques d'*Echinops giganteus* et *Mondia whitei* conformément aux principes d'accès et de partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques au titre du Protocole de Nagoya dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD).

63. Ce Projet été structuré autour de deux composantes principales :(1) faciliter l'engagement de la communauté locale dans les chaînes de valeur d'APA et renforcer les capacités ; et (2) Intégrer les enseignements tirés dans les lois nationales et/ou dans le processus de mise en œuvre afin d'harmoniser les pratiques coutumières avec la réglementation nationale sur l'APA.

64. D'après l'évaluation, les principales entraves à l'atteinte de cet objectif sont au niveau du renforcement des capacités au niveau local. En effet : (i) La non implication du partenaire technique au projet sur le terrain à savoir l'ONG ERuDeF (Environment and Rural Development Foundation) n'a pas permis une vulgarisation réelle au niveau local des connaissances acquises lors des ateliers de renforcement des capacités ; Ensuite, (ii) Les représentants des communautés (leaders des coopératives et associations, autorités traditionnelles) n'ont pas été suffisamment équipés (en expertise, en documentation et en moyens financiers) pour retransmettre les connaissances sur le terrain ; Enfin, (iii) Même si les représentants des communautés étaient bien équipés sur les plans technique et financier, même si ERuDeF était engagée, la situation de forte insécurité sur le terrain suite à la crise socio-politique n'aurait pas permis un bon déploiement des activités du projet sur le terrain. Cependant, il est important de noter que le projet a initié les activités suscitées en délocalisant les communautés dans les régions voisines de la zone du projet.

65. En ce qui concerne le renforcement des capacités au niveau national et l'intégration des enseignements tirés dans les lois nationales et/ou dans le processus de mise en œuvre afin d'harmoniser les pratiques coutumières avec la réglementation nationale sur l'APA, l'évaluation n'a pas trouvé d'entrave majeure. Au contraire, d'après les discussions avec les parties prenantes et l'exploitation des documents, il ressort que ces aspects ont connu un succès sans faille. **Au vu de ces constats, le consultant juge l'atteinte de l'objectif satisfaisante (S).**

b) Réalisation des résultats globaux

66. L'estimation des taux de réalisation des résultats vient de l'exploitation des rapports de suivi annuel du PNUD. Confère : *Question d'évaluation 3 : Efficience et Appendix 1. GEF Evaluation Criteria Rating Table*

Question d'évaluation 1 : Pertinence

Comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière d'environnement et de développement au niveau local, régional et national ?

Constatation 1. Au Cameroun, le projet est en conformité avec les priorités nationales, celles du FEM et du PNUD. Son intervention est étroitement alignée sur les politiques et stratégies nationales. La conception du projet a pris en compte tous les piliers de la politique et stratégies actuelles du FEM, du PNUD et du Cameroun, en ce qui concerne le développement des chaînes de valeur des ressources génétiques de *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* conformément aux principes d'accès et de partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques au titre du Protocole de Nagoya dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD).

67. **En ce qui concerne les stratégies nationales** : Les objectifs et activités du projet sont alignés avec les politiques nationales pertinentes du Cameroun telles que la stratégie nationale d'APA rédigée en 2012. Par ailleurs, le Cameroun a mis en place un comité national sur l'APA suivant le décret n°2014/262 du 22 juillet 2014). La mise en œuvre du Processus APA traduit la volonté du Cameroun de préserver son importante richesse biologique et culturelle et de les utiliser de manière durable pour son développement. Cette orientation est inscrite dans les documents stratégiques comme la vision 2035 et le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi 2010 (en cours de révision).
68. **En ce qui concerne les stratégies du FEM** : Le projet est au cœur du mandat du FEM-5 LD. Le projet s'inscrit dans l'objectif 4 de la Stratégie de biodiversité du FEM pour le FEM 5 (renforcement des capacités d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages). Il est également conforme à la cible d'Aichi numéro 16 (d'ici 2015, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation est en vigueur et opérationnel, conformément à la législation nationale).
69. **En ce qui concerne les stratégie PNUD** : Le Programme Biodiversité et Écosystèmes du PNUD dispose d'un large portefeuille de projets sur la biodiversité. Depuis 2012, le PNUD a consolidé la mise en œuvre du troisième objectif de la CDB par le biais de projets financés par le FEM qui facilitent non seulement la ratification du Protocole de Nagoya, mais aussi l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages dans une vingtaine de pays. Le PNUD travaille avec les gouvernements et les parties prenantes des pays en développement qui ont déjà mis en place un cadre politique pour l'APA afin de les aider à accéder au financement et de faciliter les accords sur l'APA tels que des programmes de « sustainable ethical bioprospecting programs » ou rentrent les sociétés intéressées à accéder aux ressources génétiques et les organisations représentant les fournisseurs de ces ressources.

Constatation 2 : Le projet est pertinent par rapport aux zones d'intervention et à sa principale thématique axée sur les ressources génétiques. En effet, le choix d'*Echinops giganteus* et *Mondia whitei* est justifié d'une part, parce que ces ressources génétiques connaissent une exploitation non durable et sont sous valorisées (Les principales menaces pesant sur *Mondia whitei* à Lewoh, sont la récolte pour la médecine traditionnelle et la perte de son habitat. *Mondia whitei* était récemment répandue mais est devenue vulnérable et continuera de décliner si la destruction des populations sauvages se poursuit.) et, d'autre part, il n'existait pas au début du projet un cadre institutionnel et réglementaire garantissant une gestion durable de ces ressources et surtout un partage juste et équitable des retombées socio-économiques au niveau des communautés.

70. Tel que déjà mentionné, le projet vise à renforcer les capacités des communautés locales à s'engager efficacement dans la chaîne de valeur émergente liée à *Echinops giganteus* et à une nouvelle chaîne de valeur liée à *Mondia whitei*. L'objectif ultime est que ces chaînes de valeur se développent de manière à respecter les principes de l'APA de sorte que la collectivité profite des avantages socio-économiques justes et équitables (génération de revenus et capital social associé) et que ce processus se déroule dans un cadre respectueux de l'environnement et culturellement acceptable. En respectant ces principes, le projet devrait générer des revenus supplémentaires pour la communauté locale.

Constatation 3 : L'approche participative adoptée par le projet a permis une coopération technique et institutionnel entre le niveau communautaire local, national et international permettant de : (i) réveiller la conscience collective sur l'état des ressources génétiques favorisant le partage des connaissances pertinentes et la mise en commun des bonnes pratiques de surveillance et de gestion des RG (Ressources Génétiques) ; (ii) Mettre en place et d'animer un partenariat et un réseau de relation entre les acteurs institutionnels, la société civile, les partenaires techniques et financiers et les communautés locales. Ce partenariat constitue un moteur d'innovation et un système consolidé de gouvernance et de promotion des RG ; (iii) Renforcer les capacités des parties prenantes impliquées dans la surveillance et la mise en œuvre des démarches et processus de développement durable en ce qui concerne les RG. Toutefois, l'évaluation a noté une tiédeur dans la participation de certains acteurs clés comme les organisations du secteur privé et certaines ONG déjà impliquées dans le processus à l'instar d'ERuDeF.

71. En somme, le projet est jugé pertinent car, sa conception a pris en compte tous les fondements de la politique et stratégies actuelles du FEM, du PNUD et du Cameroun, en particulier, dans la gestion durable des ressources génétiques. En réalité, pour les trois acteurs suscités, le projet contribue à la résilience des populations aux effets du changement climatique. Il contribue également aux renforcements des capacités des institutions nationales, locales et des populations cibles afin de pouvoir gérer durablement les RG par des pratiques agroforestières. Il contribuera également à atteindre les objectifs du Plan National de Gestion Durable sur la Biodiversité. Ainsi, le projet est pertinent par rapport aux zones d'intervention et à sa principale thématique de travail que sont les RG. Il est également pertinent par rapport à son approche de travail qui prend en compte le niveau local, national et régional voir international. Par ailleurs, ce projet développement de chaînes de valeur pour *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* a contribué à la réalisation des ODD 1 (pas de pauvreté), ODD 2 (Faim

zéro), ODD 3 (bonne santé et bien-être), ODD 4 (Éducation de qualité), ODD 5 (l'égalité des sexes), ODD8 (travail décent et la croissance économique), ODD9 (l'industrie, l'innovation et l'infrastructure) et l'ODD15 sur la vie sur terre.

Question d'évaluation 2 : Efficacité

Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

Les résultats relatifs à la participation des communautés autochtones et locales, dans les chaînes de valeur conformes à l'APA fondées sur les ressources génétiques (RG) et les ressources génétiques traditionnelles associées ont-ils été atteints ? Les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ? Dans quelle mesure les phases de planification et de mise en œuvre se sont-elles basées sur le respect des droits de l'homme et l'égalité des sexes ?

Constatation 4 : Toutes les deux composantes opérationnelles du projet ont été mises en œuvre à savoir : La composante 1 sur la facilitation de l'engagement de la communauté locale dans les chaînes de valeur APA et le renforcement de leur capacité et la composante 2 sur l'intégration des leçons apprises dans les lois nationales et/ou les processus de mise en œuvre dans le but d'harmoniser les pratiques coutumières avec la réglementation nationale de l'APA.

72. L'objectif de la composante 1 était de faciliter l'engagement des communautés locales dans les chaînes de valeur APA ainsi que le renforcement de leur capacité. Cette composante comportait 3 résultats à savoir : (1) R 1.1. Capacité accrue de la communauté locale à s'engager et à bénéficier des accords sur l'APA dans les chaînes de valeur de l'APA pour *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* ; (2) R1.2. Les modèles CPCC (Consentement Préalable en Connaissance de Cause) et CCCA (Conditions Convenues de Commun Accord) illustrent les besoins, les droits et les préoccupations des communautés en matière de conservation, d'utilisation et d'accès aux ressources naturelles, y compris les ressources génétiques et les savoirs traditionnels ; (3) R1.3. Pratiques de gestion durable établies et appliquées là où *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* sont récoltés dans le cadre de la chaîne de valeur de l'APA. Dans cette composante, le partenaire V. MAN et FILS avait un rôle majeur dans l'atteinte des résultats attendus. L'encadré 1 présente ce partenaire privé et ses actions dans le cadre de la mise en œuvre du processus APA au Cameroun.

73. **En ce qui concerne le résultat 1.1 sur la capacité accrue de la communauté locale à s'engager et à bénéficier des accords sur l'APA dans les chaînes de valeur de l'APA pour *Echinops giganteus* et *Mondia whitei***, le projet a effectivement contribué au renforcement des capacités des communautés locales avec d'une part (i) la formation de 150 représentants des communautés locales sur le processus APA ; (ii) Les communautés de Magha-Bamumbu et Lewoh ont été formées sur les meilleurs procédés de production et de transformation d'*Echinops giganteus* et de *Mondia Whitei* ; (iii) les capacités des communautés de Magha-Bamumbu et de Lewoh ont été renforcées dans l'élaboration du protocole communautaire bio culturel. D'autre part, (i) les représentants de 10 radios communautaires ont été formés pour la sensibilisation sur l'APA ; (ii) À Douala 1 Session de dialogue avec le secteur privé (Entreprises utilisant les ressources génétiques) a été organisée pour promouvoir son implication dans le

processus APA ; (ii) Un Plan de communication APA et des outils y afférents ont été également produits. En outre, selon le rapport annuel de revue du projet élaboré par le PNUD (Annual Review Report ABS 2018), les moyens de subsistance des communautés locales se sont considérablement améliorés grâce à la vente des racines de ces plantes. Certains groupes s'occupent de la plantation, de la récolte, du lavage, du séchage et de l'emballage. En attendant les redevances, les avantages ont commencé à être vus. Pour l'évaluation, cette affirmation n'a pas été soutenue par des chiffres et des indicateurs objectivement vérifiables. Aussi pour certains membres du COPIL, cet aspect est resté le ventre mou du projet.

74. **En ce qui concerne le résultat 1.2 sur les modèles CPCC et CCCA illustrent les besoins, les droits et les préoccupations des communautés en matière de conservation, d'utilisation et d'accès aux ressources naturelles, y compris les ressources génétiques et les savoirs traditionnels :** Le Document de stratégie et plan d'action pour l'implication du secteur privé au processus APA a été élaboré ; Le Protocole Bioculturel Communautaire de Lewoh a été élaboré ; Un Draft de CCCA pour *Mondia whitei* élaboré ; Un CPCC pour *Echinops giganteus* est élaboré et signé en 2019.
75. **En ce qui concerne le résultat 1.3 sur les pratiques de gestion durable établies et appliquées là où *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* sont récoltés dans le cadre de la chaîne de valeur APA,** il faut souligner que : (i) le Plan intégré de gestion durable pour *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* est développé et validé ; (ii) Les capacités des communautés locales ont été renforcées pour l'utilisation du guide pour la gestion intégrée et durable de *Mondia whitei* et d'*Echinops giganteus*.
76. La composante 2 quant à elle visait l'intégration des leçons apprises dans les lois nationales et/ou les processus de mise en œuvre dans le but d'harmoniser les pratiques coutumières avec la réglementation nationale de l'APA. Elle avait trois résultats à savoir (i) R.2.1. Les lois coutumières et les bonnes pratiques d'engagement de communautés locales dans des chaînes de valeur conformes à l'APA pour *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* sont diffusées et informent les processus de législation et de mise en œuvre dans le cadre de l'harmonisation du droit coutumier et des bonnes pratiques avec la politique nationale sur l'APA ; (ii) R.2.2. Un système national de documentation, de conservation, de protection et de promotion des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques mis au point et axé sur les enseignements pertinents tirés des chaînes de valeur cibles ; (iii) R.2.3. Les Bonnes pratiques d'engagement des communautés locales dans les chaînes de valeur *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* conformes aux normes APA sont disponibles au niveau national, régional et mondial.
77. **En ce qui concerne le résultat 2.1 sur les lois coutumières et les bonnes pratiques d'engagement de communautés locales dans des chaînes de valeur conformes à l'APA pour *Echinops giganteus* et *Mondia whitei* sont diffusées et informent les processus de législation et de mise en œuvre dans le cadre de l'harmonisation du droit coutumier et des bonnes pratiques avec la politique nationale sur l'APA,** il ressort que (i) l'Avant-projet de loi APA et ses projets de textes réglementaires ont été élaborés et transmis aux autorités compétentes pour adoption; (ii) Les décideurs (parlementaires et responsables des services du Premier ministre) bien informés sur de l'importance nationale de disposer d'une Loi APA. (iii) 50 représentants des ministères sectoriels impliqués dans le processus APA ont été formés.
78. **En ce qui concerne le résultat 2.2. Un système national de documentation, de conservation, de protection et de promotion des savoirs traditionnels associés aux**

ressources génétiques mis au point est axé sur les enseignements pertinents tirés des chaînes de valeur cibles, le projet a réalisé un document sur le mécanisme national de protection et de promotion des savoirs traditionnels liés aux ressources génétiques.

79. **En ce qui concerne le résultat 2.3. Les Bonnes pratiques d'engagement des communautés locales dans les chaînes de valeur d'*Echinops giganteus* et *Mondia whitei* conformes aux normes APA sont disponibles au niveau national, régional et mondial.** Le projet a élaboré un document sur les bonnes pratiques et leçons apprises.
80. Au moment de l'évaluation, certaines activités étaient encore en cours de réalisation (Examen et mise à jour de la stratégie et du plan d'action national de l'APA, le documentaire vidéo sur l'APA, la Négociation Des Conditions Convenues D'un Commun Accord entre l'entreprise V. MANE Et Fils et la Communauté de Magha-Bamumbu), mais les consultants étaient retenus, contractés et les engagements financiers réalisés. D'autres activités comme le renforcement des capacités des parties prenantes à intégrer les droits de propriété intellectuelle dans le processus APA n'avait pas commencé car la validation tardive des notes d'orientation technique sur les Droits des Propriétés Intellectuel s'est faite tardivement (du 19 au 20 décembre 2019). Pendant l'évaluation, le projet était encore dans la confection d'une série de gadgets (Tee-shirts, Casquettes, Calendriers...) pour améliorer sa visibilité et renforcer la communication sur le processus APA au Cameroun. Pour l'évaluation, il y'a une forte probabilité que ces activités soient correctement réalisées.
81. Selon le document du projet, la société de droit Français V. MANE et FILS devait poursuivre ses activités de recherche et développement, et ERuDeF également devait continuer d'appuyer la communauté locale dans les techniques de récolte et de transformation durables liées à *Echinops giganteus*. D'après plusieurs acteurs interrogés au moment de cette évaluation et selon les analyses de l'évaluation, ERuDeF et Mane et Fils seraient restés presque en dehors de la réalisation des deux composantes du projet pourtant ces derniers occupent une place prépondérante dans la réalisation des objectifs dudit projet. À titre d'exemple, ce projet devrait fournir une assistance technique à la communauté locale pour renforcer et améliorer les négociations avec d'autres acteurs tout au long de la chaîne de valeur (c'est-à-dire l'utilisateur V. MANE et FILS et le gouvernement) sur la mise en œuvre de l'accord APA, mais l'évaluation constate que non seulement ce partenaire commercial est resté en dehors du processus de renforcement de capacité mais aussi les aspects de négociation se sont pratiquement déroulés à la fin du projet posant ainsi une question sur la durabilité de la capacité des communautés à continuer à gérer ces questions sensibles après le projet pour la phase de commercialisation et surtout pour un partage juste et équitable des bénéfices entre les acteurs.

Encadré 1 : V. MAN et FILS et le processus APA au Cameroun : Valorisation des chaînes de valeur.

La société Française V. MANE et Fils, étudie la valeur potentielle d'*Echinops giganteus* pour son utilisation dans les secteurs des parfums et des saveurs. Les premiers essais ont été menés en 1999. L'extraction et l'analyse, basées sur un premier lot d'échantillons, sont en cours depuis 2012 au Cameroun. Parallèlement aux essais, la communauté locale (Magha-Bamumbu) et une ONG locale (ERuDeF) ont été assistées par l'ONG Française Man Nature dans la production durable de la matière première et la gestion durable de la ressource.

D'après le CCCA commercial signé en 2015 entre l'entreprise V. Mane et Fils et la Communauté Magha-Bamumbu : 1 kilo de racines d'*Echinops giganteus* est acheté à 2700 F CFA et 25 % des bénéfices issus de la commercialisation des produits fabriqués à partir d'*Echinops giganteus* est reversé à la communauté Magha-Bamumbu. Ensuite, des 2700 F CFA issu de la vente d'un Kg d'*Echinops*, 1600 F CFA (59,25%) revient au Collecteur, 300 FCFA (11,11%) à la Coopérative, 500 FCFA (18,51%) au Fon pour le Comité de Développement du Village, 300 FCFA (11,11%) à la Commune de Wabane. En outre, Il est également prévu dans ce CCCA l'obligation pour V. Mane et Fils d'assurer le renforcement des capacités et le transfert technologique au profit de la communauté et des institutions de recherche. Dans le cadre de l'exécution de ce CCCA, de 2015 à 2017, la Communauté de Magha-Bamumbu a fourni chaque année 1000 kg d'*Echinops giganteus* à V. MANE et FILS ; soit un total de 4 Tonnes d'*Echinops* livrés.

D'après le CCCA recherche signé entre l'Entreprise V. Mane et Fils et la Communauté Lewoh en 2016, 1 kg de *Mondia whitei* est acheté à 5000 F CFA, et pour chaque plant de *Mondia* domestiqué, 50 FCFA est donné au détenteur. Dans le cadre de l'exécution de ce CCCA, de 2015 à 2018, la Communauté de Lewoh a fourni à la société française 234,4 kg de *Mondia whitei* et plus de 5000 plantes ont été domestiquées. Puis, V. MAN et FILS a signé une convention de collaboration avec l'Université de Dschang pour approfondir les recherches et a ainsi équipé le laboratoire de cette institution en matériel de recherche.

Fort de cette expérience, le présent projet en évaluation finale s'est inspiré du parcours de cette entreprise pour la valorisation des deux chaînes de valeur. C'est ainsi que ce projet APA a favorisé l'élaboration et la signature d'un CPCC pour la société V. MANE et FILS pour la commercialisation d'*Echinops giganteus*.

Source : Document du projet et document des leçons apprises

Constatation 5 : La composante 2 du projet sur l'intégration des leçons apprises dans les lois nationales et/ou les processus de mise en œuvre dans le but d'harmoniser les pratiques coutumières avec la réglementation nationale de l'APA selon les acteurs de mise en œuvre a connu un véritable succès avec l'élaboration de la loi et ses textes d'application.

82. Le processus d'élaboration des textes juridiques relatifs à la gestion durable des ressources génétiques et au partage juste et équitables des bénéfices qui sont associés a été fait en impliquant plusieurs parties prenantes. Ces documents ont fait l'objet de plusieurs amendements et connaissent aujourd'hui le processus légal de validation des documents juridiques au Cameroun.
83. En dépit de ce résultat fort important pour le projet et le Cameroun, l'évaluation note que les dialogues au niveau régional avec l'ensemble des parties prenantes sur les thématiques relatives à l'accès aux RG et aux échanges sur les connaissances traditionnelles n'ont pas eu lieu. Ces dialogues étaient pourtant fort attendus pour améliorer les échanges entre les Gouvernements, le secteur privé et d'autres parties prenantes dans une optique de booster la coopération Sud-Sud sur la gestion des ressources génétiques.

Constatation 6 : Le projet a élaboré un ensemble d'outils efficaces, appropriés, spécifiques à la gestion durable des RG dans une optique telle qu'indiquée par le protocole de Nagoya. Toutefois, le projet n'a pas eu du temps matériel pour procéder à la diffusion de l'ensemble de ces documents sur le plan national et sous-régional.

84. Parmi les productions et outils du projet, nous citons entre autres
- Une stratégie de communication et des outils sur l'APA ;
 - L'avant-projet de loi sur l'accès et le partage des avantages ;
 - Les programmes de renforcement de capacité sur l'APA ;
 - Les conditions convenues d'un commun accord pour l'utilisation de *Mondia whitei* ;
 - Un mécanisme national de documentation, de maintenance, de protection et de promotion des savoirs traditionnels ;
 - Une étude socio-économique pour l'importance socio-culturelle et du potentiel socio-économique de *Mondia whitei* ;
 - Un protocole communautaire bio-culturel ;
 - Un document de mesure sur l'exploitation durable ;
 - Présentation des données cartographiques de *Mondia whitei* ;
 - Un guide technique sur l'exploitation des ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées ;
 - Un guide technique sur les droits de propriété intellectuelle ;
 - La charte graphique et mise en place d'une plateforme pour l'accompagnement médiatique du processus APA.

85. L'efficacité du projet est jugée satisfaisante (S), car le projet nonobstant les difficultés de départ lors de son lancement, et en dépit du contexte socio-politique entraînant une forte insécurité dans la zone de mise en œuvre du projet et eût égard aussi à la non-participation d'un acteur important tel que ERuDeF a réalisé

la grande majorité des activités. À cet effet, le projet a atteint globalement les résultats escomptés. Toutefois, il est aussi important de noter que la DNP et le PNUD ont fait montre d'une forte ténacité car au vu des 06 résultats attendus, et surtout du nombre et de la qualité des d'indicateurs objectivement vérifiables, l'atteinte de l'objectif globale du projet n'était pas évidente par rapport au caractère pilote du projet et aux moyens financiers disponibles. Pour l'évaluation ce projet est resté ambitieux.

Question d'évaluation 3 : Efficience

Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de manière efficiente, notamment en termes de coûts ? Dans quelle mesure les agents de réalisations ont-ils concrètement assumé leurs rôle et responsabilités en matière de gestion et d'administration du projet ? Dans quelle mesure les cofinancements escomptés se sont-ils concrétisés et comment la diminution des cofinancements ou la concrétisation supérieure à celle escomptée ont-elles affecté les résultats du projet ? Le projet a-t-il su s'adapter aux variations des conditions afin d'améliorer l'efficience de sa mise en œuvre ? Dans quelle mesure le développement des capacités individuelles, institutionnelles pour un environnement favorable aux RG s'est-il développé ?

Constatation 7 : Selon le rapport d'audit de mars 2019, les dépenses engagées sont celles approuvées et conformes au budget des activités validées. Aussi, au vu du niveau de réalisation des activités (respectivement 63 et 80% en première et deuxième année), du nombre de consultants contractés et des productions écrites élaborées, et bien d'autres activités tenues telles que les trois COPIL et des sessions de renforcement de capacité, l'évaluation peut affirmer que les ressources allouées au projet ont été effectivement utilisé pour la mise en œuvre des PTA validés.

86. Selon le rapport financier au moment de l'évaluation, le taux de décaissement du projet était de 81%. L'analyse de ce taux montre une vraisemblance avec le niveau de réalisation des activités. Comme déjà mentionné au niveau de la section sur l'efficacité, certaines activités sont en cours et le rapport financier précise effectivement que le montant restant servira au paiement des activités en cours.
87. Il ressort donc que le projet a effectivement contribué au développement des capacités individuelles, institutionnelles pour un environnement favorable aux RG car au cours des trois années de mise en œuvre, plusieurs centaines de personnes ont été impliquées.
88. En ce qui concerne la qualité des rôles et responsabilités en matière de gestion et d'administration du projet, il ressort que les écarts constatés par l'audit en ce qui concerne l'évaluation du personnel ont été réalisés. Aussi, l'évaluation a noté une mutation de poste de l'agent en charge des questions administratives et financières du projet en octobre 2019. Ce changement de poste a eu une incidence positive sur le projet. En effet, selon certaines parties prenantes, cette mutation découlerait des incompréhensions entre le PNUD et le MINEPDED en ce qui concerne la supervision hiérarchique de ce personnel. Pour l'évaluation, si ce changement s'opérait plus tôt, le score sur l'efficacité du projet serait plus important. Par ailleurs, les TdR de recrutement de ce personnel indique clairement que c'est le MINEPDED qui recrute en collaboration

- avec le PNUD. Bien que ce soit le MINEPDED qui a recruté, ce personnel rendait directement compte au PNUD et l'évaluation n'a pas pu vérifier sur le plan contractuel, entre les deux institutions laquelle était véritablement le signataire du contrat. Une fois de plus, ces incompréhensions auraient pu se dissiper facilement s'il existait un réel dialogue entre le MINEPDED et le PNUD.
89. Dans le cadre de la mise en œuvre efficiente du projet, il a été mis en place par décision N° 0069/D/MINEPDED/CAB du 09 Juin 2017, un Comité de pilotage. Ledit comité était chargé de donner des orientations stratégiques au projet. D'après les membres du comité de pilotage, le PNUD et la DNP, le COFIL a effectivement joué son rôle. Plusieurs orientations stratégiques ont été données pour améliorer la mise en œuvre du projet et la majorité a été mise en œuvre. Ces recommandations sont entre autres: (i) Renforcer les actions de communication vers les communautés locales, la recherche et le secteur privé en capitalisant, entre autres, les grandes rencontres nationales telles que la journée de la recherche scientifique, la journée de la médecine traditionnelle et la journée de la propriété intellectuelle ; (ii) Accroître la visibilité sur le processus APA et sur le projet en mettant en œuvre les actions prioritaires retenues dans les plans de communication national et local sur l'APA ; (iii) Rédiger un rapport sur le Cofinancement des partenaires et du Gouvernement ; (iv) Établir une plateforme de collaboration Communauté locale – Recherche – secteur privé – tradipraticiens ; (v) Impliquer MINEPDED dans le processus de recrutement des consultants.
90. Des discussions entretenues avec le MINEPDED, il est ressorti que le PNUD n'a pas toujours associé son partenaire le MINEPDED dans le processus de recrutement malgré les orientations du COFIL. Et aussi, aucun rapport de cofinancement n'a été élaboré par le MINEPDED. Mais les deux partenaires reconnaissent que l'une des valeurs ajoutées du COFIL a été en termes d'orientations, d'émettre des avis conformes sur les demandes d'accès aux ressources génétiques. Ces demandes d'accès dans le cadre de la mise en œuvre efficiente du Protocole de Nagoya sur l'APA sont d'une importance majeure. C'est ainsi que suite à la demande du permis de commercialisation des racines de la plante d'*Echinops giganteus*, soumise par l'Entreprise V. MANE et FILS, le COFIL à l'unanimité a décidé qu'il soit donné un avis favorable à la demande à cette demande sous réserve du renouvellement des Conditions Convenues d'un Commun Accord. Un autre accord relatif à la demande d'accès à la ressource génétique animale (CPCC) pour transfert de matériel (échantillons de tissus, fluides corporels, sérum et vecteurs (moustiques, tiques)) à Friedrich-Loeffler-Institut (FLI) en Allemagne pour des analyses de laboratoire et recherche, soumise par le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) a été donné.
91. En termes de cofinancement, le principal partenaire de cofinancement ERuDeF identifié au cours de l'élaboration du projet n'a pas été entièrement impliqué dans la mise en œuvre du projet. Cette situation a eu un impact négatif non seulement sur le budget du projet mais également sur l'indicateur en lien avec l'amélioration des revenus provenant des deux chaînes de valeur pour la communauté locale bien que la situation socio-politique de la zone du projet ait fortement influencé cet indicateur. Cette absence de cofinancement est également relevée dans les rapports de revue du projet du PNUD.
92. De façon plus détaillée, dans le plan de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les deux chaînes de valeur, ERuDeF avait pour mission d'améliorer la capacité de communiquer avec les autorités traditionnelles et les impliquer davantage

dans le processus de formation en ce qui concerne la mise en relation des différents segments de la chaîne de valeur et améliorer la collaboration entre les parties prenantes, organiser les formations sur la façon de communiquer la recherche entreprise sur les ressources génétiques à d'autres acteurs de la chaîne de valeur, rétablir la transparence, renforcer la capacité de gestion financière technique des communautés sur l'APA.

93. Au vu du rôle et des fonctions de proximité affectés à ERuDeF, sa présence aurait pu améliorer les résultats du projet. Fort heureusement, l'évaluation a noté la forte capacité du projet a contourné l'absence d'ERuDeF en impliquant directement les chefs traditionnelles, les deux maires, et les parlementaires de la zone du projet dans sa mise en œuvre. Le projet s'est également adapté en délocalisant les activités de terrain dans les régions proches et plus sécurisées par rapport aux zones du projet. Au vu de cette capacité d'adaptation du projet et du fait que le COPIL ait assumé le rôle d'émettre des avis conformes sur les demandes d'accès aux ressources génétiques en lieu et place d'un autre comité qui aurait pu se créer au MINEPDED entraînant d'autres sources de dépenses, l'efficacité **du projet est très satisfaisante même si ce dernier n'a pas pu mobiliser les cofinancements prévus pendant sa phase de formulation**

Les questions transversales

Question d'évaluation 4 : Suivi-évaluation

Le système de Suivi et Évaluation (S&E) était-il adapté au projet ? Dans quelle mesure le plan de suivi-évaluation s'est-il révélé à même de servir le projet ? Les informations en découlant ont-elles été utiles au projet ? La conception et le financement du plan de suivi-évaluation se sont-ils révélés efficaces et utiles pour le projet (en termes d'atteinte des objectifs et des impacts) ? Dans quelle mesure la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation s'est-elle révélée une réussite ou une déconvenue ?

Constatation 8 : Le projet a respecté les dispositions du suivi-évaluation énoncé dans le document du projet. Fort malheureusement, ces dispositions ne renseignent pas sur les aspects genre du projet.

94. Les outils de suivi-évaluation du PNUD ont effectivement permis de suivre la mise en œuvre du projet. En effet, l'évaluation a noté qu'il existe une convention de collaboration entre le PNUD et le MINEPDED dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet. Cette convention de collaboration précise la répartition des rôles entre les deux institutions. Ensuite au niveau du PNUD, il existe des rapports annuels de mise en œuvre des activités du projet. Ces rapports donnent des informations pertinentes pour le suivi-évaluation du projet. Il est aussi important de noter que dans le cadre du suivi-évaluation de ce projet, les plans de travail annuels ont été souvent élaborés tout au long de la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, les réunions de la Task Force APA servaient également à planifier et à suivre les activités du projet, il en est de même des réunions des multiples comités de pilotages dont certaines ont effectivement validées la réorientation des activités du projet.
95. Le suivi et l'évaluation des activités du projet était aussi fait au quotidien par la Directrice du projet (point focal APA au MINEPDED) et l'Assistante au projet. Ces responsables élaboraient des rapports d'activités trimestriels et annuels qu'elles soumettent aux institutions exécutant le projet (MINEPDED et PNUD). L'évaluation de

certaines activités comme l'examen et la validation des études était faite de manière participative et consensuelle en session plénière regroupant l'ensemble des parties prenantes au projet.

96. Pour l'évaluation, tous ces outils de suivi-évaluations bien qu'existant n'ont pas permis au projet d'avoir des données spécifiques désagrégées sur les hommes et les femmes. Le plan de suivi-évaluation est satisfaisant (S).

Question d'évaluation 5 : La Durabilité

Dans quelle mesure les résultats du projet resteront-ils utiles ou perdureront-ils après l'achèvement du projet ? Quels sont les risques principaux qui pourraient affecter la durabilité des bénéficiaires du projet ?

Constatation 9 : Le projet bien qu'étant pilote a posé des bases sur les aspects de durabilité en produisant une importante documentation en termes de gestion des connaissances sur un sujet encore complexe à savoir l'accès au partage juste et équitable des bénéficiaires issus de l'exploitation et de la valorisation des ressources génétiques.

97. Des discussions avec certains acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, il ressort que le projet a produit une gamme variée de connaissances et a renforcé les capacités des acteurs tant au niveau local que national. En dehors de ces connaissances générées et des actions de renforcement de capacité, l'implication de l'association des chefs traditionnels et surtout leur sensibilisation reste un gage important pour les activités au niveau communautaire et national. En ce qui concerne l'évaluation, le projet aurait pu garantir plus de durabilité en travaillant en étroite collaboration avec les ONG locales et nationales proches des communautés. Par ailleurs, l'implication des collectivités territoriales s'est focalisée au niveau des individus et non des collectivités locales elles-mêmes. Le statut spécial qui vient d'être accordé à la zone du projet par la loi de la décentralisation aurait dû trouver des arrangements institutionnels entre le MINEPDED et les collectivités locales décentralisées de la zone du projet, ce type d'arrangement institutionnel serait un gage de durabilité plus important.
98. En outre, la promulgation de la loi en cours de validation est essentielle pour la mise à échelle des activités sur l'APA au Cameroun. Enfin, la Task Force nationale APA n'a pas de source de financement pour gérer les périodes transitoires entre les projets et encore moins de poursuivre véritablement les actions d'APA sur le territoire national en l'absence d'un projet. Toutefois, le fait que le projet soit basé au MINEPDED reste un excellent gage de durabilité institutionnel.

Question d'évaluation 8 : Le genre

Dans quelle mesure la conception et mise en œuvre du projet ont pris en compte les besoins spécifiques des femmes, des hommes ?

Constatation 10 : la qualité de la participation des femmes au projet aurait pu s'améliorer si une analyse différenciée sur le rôle des femmes et des hommes dans la gestion des ressources génétiques et des deux chaînes de valeur avait été faite pendant la conception et l'élaboration du projet.

99. D'après les acteurs rencontrés, et en analysant les chaînes de valeur visées par le projet, il ressort que dans les communautés cibles, en ce qui concerne les chaînes de valeur, les femmes sont majoritairement impliquées même si l'évaluation n'a pas noté des données quantitatives ressortant le nombre de femmes et d'hommes atteints par les activités du projet.
100. Le principal résultat de ce projet cible les communautés locales, afin de renforcer leur capacité d'engagement, de négociation et de bénéficier du processus APA. D'après l'évaluation, les femmes sont impliquées dans la culture, la récolte et le séchage des racines des deux plantes. Dans ces deux communautés, les femmes se sont constituées en coopératives et se sont engagées dans la culture des plantes.

4 Conclusions

Globalement, la réalisation du Projet APA au Cameroun a permis au pays de respecter ses engagements vis-à-vis du Protocole de Nagoya. Ainsi, à travers ce projet pilote le pays a renforcé les connaissances des acteurs clés pour leur participation effective au processus APA et élaborer un Avant-projet de loi sur l'APA et des projets de textes d'application. Ainsi, à l'horizon 2020, le Cameroun serait doté d'un cadre juridique, réglementaire et opérationnel sur l'APA. Au-delà des réalisations physiques, ce projet a permis au Cameroun de maintenir son leadership mondial sur le processus APA.

La mise en œuvre du projet APA au Cameroun vient donc finaliser l'institutionnalisation du Processus APA. En effet, le processus d'institutionnalisation a été amorcé en 2010 par la signature du Protocole de Nagoya, en 2012 c'est l'élaboration de la stratégie nationale APA, en 2014 l'adhésion au Protocole de Nagoya et en 2016, l'élaboration du plan d'action nationale APA.

Il est à noter que la stratégie nationale APA du Cameroun est ancrée dans la stratégie sous régionale APA au niveau de la COMIFAC. La stratégie APA COMIFAC quant à elle est ancrée dans les lignes directrices de l'Union Africaine pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en Afrique. Le projet APA vient donc ainsi finaliser le processus d'institutionnalisation par le renforcement des capacités des principales parties prenantes et l'élaboration d'un de cadre juridique national qui consacrerait la mise en place d'une structure de gestion du processus APA au Cameroun.

En ce qui concerne les critères d'évaluation, il ressort que :

Conclusion 1 : Pertinence : La pertinence globale du projet est jugée très satisfaisante (TS) car, sa conception a pris en compte tous les fondements de la politique et des stratégies actuelles du FEM, du PNUD et du Cameroun, en ce qui concerne la gestion durable des ressources génétiques et de la biodiversité.

Conclusion 2 : Résultats et effets du projet : L'efficacité du projet est jugée satisfaisante (S), car le projet avait déjà réalisé environ 80% au moment de l'évaluation indépendante des activités et produits et par là les résultats attendus.

Conclusion 3 : Efficience : L'efficience du projet est jugée satisfaisante (S) car la méthodologie de mise en œuvre a permis l'atteinte de la majorité des résultats attendus. Par ailleurs, le projet a su juguler l'absence des cofinancements de deux partenaires importants à savoir ERUDEF et le MINEPDED.

Conclusion 4 : Suivi-évaluation : Le plan de suivi-évaluation du projet est jugé satisfaisant (S) car le projet a mis e œuvre les orientations définies dans le document du projet en utilisant les outils de suivi-évaluation du PNUD. Toutefois, tous ces outils de suivi-évaluations n'ont pas permis au projet d'avoir des données spécifiques désagrégées sur les hommes et les femmes.

Conclusion 5 : Durabilité : La durabilité du projet est Moyennement probable (MP : risques modérés). Les fondements de la durabilité ont été posés sur le double plan institutionnel et le renforcement de capacité. Cette durabilité serait encore plus importante sur le plan financier si le projet avait mis en place une véritable stratégie de sortie avec un budget y afférent.

Conclusion 6 : Genre : À la conception du projet, il n'y a pas eu une analyse différenciée sur le rôle des femmes et des hommes dans la gestion des ressources génétiques et des deux chaînes de valeur (*Echinops giganteus* et *Mondia whitei*). Par conséquent, cet aspect est insatisfaisant (I).

5 Recommandations :

❖ Au PNUD, MINEPDED et ERuDeF il s'agira de :

Recommandation 1 : La gestion du projet avec les institutions partenaires

Au vu des multiples incompréhensions survenues dans la mise en œuvre de ce projet entre certains partenaires clés du projet, il est souhaitable que le PNUD clarifie les rôles des uns et des autres pendant les phases de formulation du projet. Par ailleurs, une fois que le système de gestion du projet est adopté, il est important de respecter les prescriptions du document de projet et des conventions signées entre les parties. Une fois que les modalités de gestion sont convenues entre les parties prenantes, des ateliers de renforcement de capacité sur les procédures applicables à la gestion du projet doivent être organisés avec l'ensemble du personnel clé du projet.

Recommandation 2 : Faire une évaluation adéquate des montants de cofinancement à mobiliser.

Dans le respect des procédures du FEM, et de la mise en œuvre adéquate des activités du projet, le PNUD en tant qu'agence d'exécution des financements du FEM doit clarifier à ces partenaires, le rôle du cofinancement et les procédures de mobilisation afin de s'assurer que ces cofinancements seront disponibles au moment adéquat pour la mise en œuvre des activités du projet.

Recommandation 3 : Élaborer une deuxième phase du projet avec des garanties d'implication de plusieurs parties prenantes.

Le projet en cours d'évaluation est à sa phase finale. Dans une perspective de continuité et de mise en échelle des leçons apprises de cette phase pilote, une deuxième phase du projet est souhaitable. Cette deuxième phase du projet va permettre d'adresser le niveau effet et de consolider les acquis du Cameroun sur un domaine thématique nouveau et complexe qui est celui du processus APA. Le succès de cette phase passera par une implication garantie du secteur privé national et international, des collectivités locales décentralisées et des ONG locales et nationales. En outre, la deuxième phase pourrait mettre l'accent sur d'autres types de ressources génétiques autre que ceux du monde végétal et travailler sur l'ensemble des écosystèmes du Cameroun dans un contexte de finalisation d'un contour juridique formel et d'organisation des communautés à la base. Il est également souhaitable que lors de cette deuxième phase du projet, des partenariats stratégiques soient noués entre le projet et des acteurs clés tels que les chaînes de radio et télévision pour assurer la communication et la sensibilisation, le GICAM pour intéresser le patronat, les collectivités territoriales décentralisées pour garantir l'appropriation du processus au niveau local ainsi que la sécurisation des fonds par le biais de la nouvelle loi sur la décentralisation.

❖ Au MINEPDED

Recommandation 4 : Continuer à suivre le processus de promulgation de la loi

Le processus de promulgation des lois au Cameroun est long et ardu. Dans cette optique, le MINEPDED doit continuer à faire du lobbying et du plaidoyer auprès des autorités compétentes afin que la promulgation de la loi soit effective dans les brefs délais

Recommandation 5 : Mettre en place une Autorité Nationale Désignée APA Cameroun (ANDAPAC)

Dans une perspective de durabilité du processus APA au Cameroun, les projets avec une durée déterminée ne permettent pas de garantir une durabilité à long terme des enjeux et acquis du processus APA. Dans cette optique, la mise en place d'une Autorité Nationale Désignée permettra de mieux sécuriser maîtriser les enjeux, faire un lobbying et du plaidoyer sur le plan national et international et avoir une structure pérenne qui gérerait la question APA au Cameroun. Dans le cadre de la mise en place de cette ANDAPAC, le MINEPDED devrait exploiter toutes les opportunités de dialogue au sein du Gouvernement pour hisser la problématique APA dans les priorités de l'agenda nationale tel que la problématique du changement climatique.

Leçons apprises

Cette section sur les leçons apprises a été inspirée du document sur les leçons apprises élaboré dans le cadre du présent projet. Des discussions avec certaines parties prenantes et des analyses de l'évaluation, il est ressorti une reformulation et une nouvelle conception des leçons apprises tel qu'il suit :

- 1) La mise en œuvre du processus APA au Cameroun doit se faire avec une véritable implication des organisations communautaires locales. Ces organisations communautaires doivent être bien structurées avec des capacités techniques, financières, et organisationnelles pour assurer l'encadrement des paysans et leur suivi au quotidien dans les activités liées au processus de collecte, de transformation, de stockage, de gestion des revenus issus des ventes et de planification du développement personnel et communautaire ;
- 2) Le processus APA étant lié à la gestion des connaissances traditionnelles, l'implication des détenteurs de ce savoir-faire local et traditionnel comme les chefs de village, les tradipraticiens et les autres membres de la communauté possédant un savoir-faire local est indispensables dans un processus APA ;
- 3) La bonne gouvernance locale est un pilier majeur pour garantir la répartition juste et équitable des avantages provenant d'un processus APA ;
- 4) La sensibilisation et la communication sont des éléments fondamentaux pour garantir le succès et l'implication des parties prenantes dans un processus APA ;
- 5) Le processus APA étant complexe et nouveau, la documentation y relative produite par le projet APA doit être facilement accessible à tous les acteurs, à cet effet cette documentation doit faire l'objet d'une large diffusion au niveau nationale à travers les bibliothèques et les plateformes numériques ;
- 6) L'implication du secteur privé national et international est un facteur de succès clé pour rendre opérationnel le partage des bénéfices auprès de chaque acteur de la chaîne de valeur. Ainsi, une approche de marketing de proximité auprès du secteur privé ressortant clairement les avantages financiers et non financiers potentiel que ces derniers peuvent en tirer à travers le processus APA est un outil indispensable ;
- 7) Les incitations fiscales envers les entreprises du secteur privé impliquées dans l'exploitation et la valorisation des ressources génétiques peuvent encourager ces dernières à investir dans les processus APA ;
- 8) Le protocole bio-culturel est un préalable important pour tout processus APA. Car ce protocole comporte la carte des ressources traditionnelles, la carte des savoirs traditionnelle, l'annuaire des savant-traditionnels au niveau de la communauté, l'agenda et les conditions d'exploitation et de valorisation des ressources traditionnelles ;
- 9) L'élaboration des textes juridiques sur l'APA doit tenir compte des évolutions sur le plan international et des spécificités du contexte local ;
- 10) L'implication des femmes et des jeunes est nécessaire pour l'effectivité et la durabilité de l'impact du processus APA sur le terrain car certaines activités des chaînes de valeur de quelques ressources génétiques ne sont faites que par les femmes et les jeunes.

Liste des documents consultés

- 1) ATEBA NOAH, A., 2018. Plan de communication sur le projet APA
- 2) FONGNZOSSIE, E., 2018. Analyse des impacts socioéconomiques de l'Avant-projet de loi sur l'APA au Cameroun
- 3) FONGNZOSSIE, E. 2017. Guide d'accompagnement à la mise en œuvre des activités d'accès et de partage des avantages issues de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées
- 4) FONGNZOSSIE, E. 2018. Élaboration of a substantive report to set up a national system to document, maintain, protect and promote traditional knowledge associated with genetic resources
- 5) KOLOKOSSO, A. 2018. Stratégie et plan d'action pour l'implication du secteur privé au processus APA
- 6) TARLA, D., NFOR, 2018. Guide on best methodology of production and transformation process with key points addressing replication of *Echinops giganteus* and *Mondia whitei*
- 7) Tchantchouang, Jean Claude, 2018 : Sociocultural importance and socioeconomic potential of *Mondia whitei*: Socioeconomic Study
- 8) NZITAT TCHUIDJANG Yves (MSc.), consultant. BONNES PRATIQUES, REUSSITES ET LECONS APPRISES DU PROJET APA AU CAMEROUN. Décembre 2019
- 9) Draft de la loi relative à l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation
- 10) Project Document: A bottom-up approach to ABS: Community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon (*Echinops giganteus* and *Mondia whitei*)
- 11) Training programme for local communities;
- 12) Training programme for Taskforce;
- 13) CPCC, CCCA, Permis APA
- 14) Sustainable integrated management plan for *Echinops giganteus* and *Mondia whitei*;
- 15) Biocultural community protocol for lewoh;

Appendix 1. GEF Evaluation Criteria Rating Table

PNUD - GEF Rating Scheme	Rating	Summary Comments ²
1) PERTINENCE		
En somme, la pertinence globale du projet est jugée très satisfaisante (TS) en ce qui concerne sa conception, la prise en compte des besoins des bénéficiaires y compris les communautés locales, son on approche de travail, les domaines d'intervention, l'atteinte des ODD pour le Cameroun, le leadership camerounais au niveau mondial en ce qui concerne le processus APA.	TS	Conclusion 1 : Pertinence
2) RESULTATS OBTENUS (EFFICACITE)		
En ce qui concerne le résultat 1.1 sur la capacité accrue de la communauté locale à s'engager et à bénéficier des accords sur l'APA dans les chaînes de valeur de l'APA pour <i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i>	TS	Question d'évaluation 2: Efficacité Constat 4.
En ce qui concerne le résultat 1.2 sur les modèles CPCC et CCCA illustrent les besoins, les droits et les préoccupations des communautés en matière de conservation, d'utilisation et d'accès aux ressources naturelles, y compris les ressources génétiques et les savoirs traditionnels.	S	Question d'évaluation 2: Efficacité Constat 4.
En ce qui concerne le résultat 1.3 sur les pratiques de gestion durable établies et appliquées là où <i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i> sont récoltés dans le cadre de la chaîne de valeur APA	S	Question d'évaluation 2: Efficacité Constat 4.
En ce qui concerne le résultat 2.1 sur les lois coutumières et les bonnes pratiques d'engagement de communautés locales dans des chaînes de valeur conformes à l'APA pour <i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i> sont diffusées et informent les processus de législation et de mise en œuvre dans le cadre de l'harmonisation du droit coutumier et des bonnes pratiques avec la politique nationale sur l'APA	TS	Question d'évaluation 2: Efficacité Constat 4. Constat 5.
En ce qui concerne le résultat 2.2. Un système national de documentation, de conservation, de protection et de promotion des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques mis au point est axé sur les enseignements pertinents tirés des chaînes de valeur cibles	S	Question d'évaluation 2: Efficacité Constat 4.
En ce qui concerne le résultat 2.3. Les Bonnes pratiques d'engagement des communautés locales dans les chaînes de valeur <i>Echinops giganteus</i> et <i>Mondia whitei</i> conformes aux	S	Question d'évaluation 2: Efficacité

² Include hyperlink to relevant sections in the report

normes APA sont disponibles au niveau national, régional et mondial		Constat 4.
3) EFFICIENCE, MISE EN OEUVRE DU PROJET & EXECUTION		
Qualité globale de la mise en œuvre du projet et gestion adaptative (agence de mise en œuvre)	S	Conclusion 3 : Efficience
Qualité de l'exécution (agences d'exécution)	S	Conclusion 3 : Efficience
Efficacité (incl. rentabilité et respect des délais)	MS	Conclusion 3 : Efficience
4) SUIVI-EVALUATION		
Qualité Générale du Suivi-évaluation	S	Conclusion 4 : Suivi-évaluation
Conception du suivi-évaluation au démarrage du projet	S	Conclusion 4 : Suivi-évaluation
Mise en œuvre du suivi-évaluation	S	Conclusion 4 : Suivi-évaluation
5) DURABILITE		
Durabilité globale	MP	Conclusion 4 : Durabilité
6) ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES		
Qualité globale de l'engagement des parties prenantes	MS	2.3 Les parties prenantes

Appendix 2. GEF Co-financing Table

Name of the Co-financer	Co-financer type ³	Type of co-financing ⁴	Co-financing at project start (Amount confirmed at GEF CEO endorsement/approval by the project design team) (in USD)			Materialized Co-financing at project mid-term (31/12/19) (in USD)		
			In-kind	Cash	Total	In-kind	Cash	Total
MINEPDED	Government	Grants	400.000	800.000	1200.000	66 702,610	0	66702,610
ERuDeF	NGO	Grants	100.000	400.000	500.000	0	0	0
PNUD		Grants	-			-		

³ Examples of categories include: local, provincial or national government; semi-government autonomous institutions; private sector; multilateral or bilateral organizations; educational and research institutions; Non-Profit organizations; Civil Society Organizations; foundations; beneficiaries; GEF agencies; and others (please explain).

⁴ Grants; loans; equity participation by beneficiaries (individuals) in form of cash; guarantees; in-kind or material contributions; and others (please explain).

NPIF		Grants	-	400.000			393 842,20	393 842,20	
GEF		Grants	-	500.000	500.000		482 812,11	482 812,11	
Grand Total (in USD)				500.000	2.1.00.000	2.600.000	66 702,610	876 654,31	943356,92

Appendix 3. People interviewed

	First Name	Last Name	Position	Organization/Location
1	MANHOULI		Direction de la communication	MINRESI
2	Dr. DINGOM	Aurelie Taylor		Point Focal APA, MINEPDED
3	DALE NGOLE	Anne		MINDEVEL
4	MANHOULI			MINRESI
5	M. MBANG TIZI	Nacer		MINSANTE
6	Pr. TSALA			Association des chefs traditionnels du Cameroun
7	NSOH			MINJUSTICE
8	MESSAMA	Mathurin		REPAR
9	TANG Sixte 1er			MINEPIA
10	MESSINA	ELIAS		MINFOF
11	NGO TONYE	Monique		MINAS
12	NNANE	Pierre		MINMIDT
13	MVONDO	MARTIN PAUL		
14	DEFOUKOUEMOU HIMBE	Lamine		
15	SM LEKUNZE MENBO		Fon de Magha-bamumbu	Sénateur/ Association des chefs traditionnels du Cameroun
16	SM LEKEFAC	Aloysius	Fon de Lewoh	Association des chefs traditionnels du Cameroun
17	FONKEN	Isabella	1st Deputy Mayor of Wabane	
18	FAI FOMINYEN	Edward		Association des tradipraticiens
19	Dr. NGUENANG	Guy		GiZ-ProPFE
20	Dr. ZEH-NLO	Martin		PNUD
21				GIZ-COMIFAC
22	ABE	JEAN	Pilote	RFC
23	SM MVONDO	BRUNO	Chef Traditionnel	Association des chefs traditionnels du Cameroun

Annexes

Annex 1. Terms of reference for the evaluation (if not already explained in the methodology) including description of team composition and experts

Annexe 2

Tableau 3 : Questions d'évaluation

<p>1) Pertinence (attribuer une note)</p>	<p>1) Comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière de gestion des ressources génétiques et de développement au niveau local, régional et national ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs et les résultats attendus du projet étaient-ils pertinents avec les plans nationaux sur les pratiques coutumières ainsi que la réglementation nationale en matière d'APA ? Et qu'en est-il des objectifs stratégiques du FEM et du cadre d'intervention du PNUD ? ▪ Les objectifs et les résultats attendus du projet étaient-ils cohérents avec les besoins et les aspirations des communautés bénéficiaires ? ▪ Comment l'approche genre a-t-elle été prise en compte dans le développement du projet et comment est-elle intégrée dans la mise en œuvre des activités ?
<p>2) Efficacité (attribuer une note)</p>	<p>2) Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les résultats relatifs à la participation des communautés autochtones et locales, dans les chaînes de valeur conformes à l'APA fondées sur les ressources génétiques (RG) et les ressources génétiques traditionnelles associées ont-ils été atteints ? ▪ Les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ? ▪ Dans quelle mesure les phases de planification et de mise en œuvre se sont-elles basées sur le respect des droits de l'homme et l'égalité des sexes ?
<p>3) Efficience (attribuer une note)</p>	<p>3) Le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre leurs objectifs ? ▪ Est-ce que la stratégie de partenariat avec les autres partenaires de mise en œuvre a influencé l'efficience des initiatives de ce projet à travers des mesures de partage de frais et d'activités complémentaires ? ▪ Le projet a-t-il été mis en œuvre dans la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ?
<p>4) Suivi-Évaluation</p>	<p>4) Le système de Suivi et Évaluation (S&E) était-il adapté au projet ?</p> <p>Dans quelle mesure le plan de suivi-évaluation s'est-il révélé à même de servir le projet ? Les informations en découlant ont-elles été utiles au projet ?</p> <p>La conception et le financement du plan de suivi-évaluation se sont-ils révélés efficaces et utiles pour le projet (en termes d'atteinte des objectifs et des impacts) ?</p> <p>Dans quelle mesure la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation s'est-elle révélée une réussite ou une déconvenue ?</p>
<p>5) Soutenabilité (Attribuer une note)</p>	<p>5) Durabilité : Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Comités Locaux se sont-ils appropriés des résultats du projet ? ▪ Les collectivités locales, les institutions décentralisées, régionales et nationales se sont-elles appropriés les résultats ? ▪ Est-ce qu'une stratégie de durabilité, y compris le renforcement de capacité des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre ?
<p>6) Engagement des parties prenantes (Attribuer une note)</p>	<p>6) D'autres acteurs, tels que la société civile, la population autochtone ou le secteur privé ont-ils été impliqués dans la conception ou la mise en œuvre du projet, et quelles en ont été les conséquences sur les résultats du projet ?</p>

Evaluation finale du projet « A Bottom-up approach to ABS: Community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon (*Echinops giganteus* and *Mondia whitei*) »